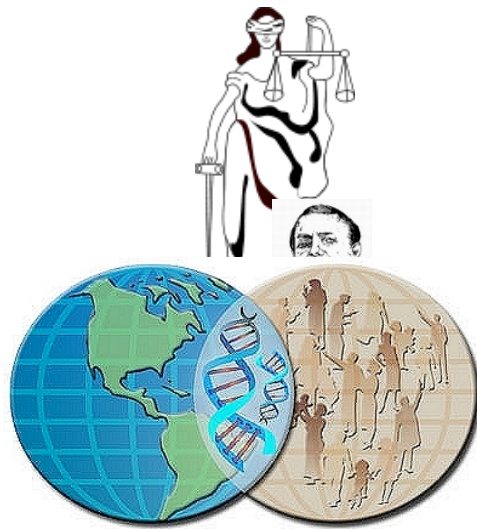


Institut des Sciences humaines et sociales

## Michel Houellebecq au milieu du monde



### *Ce qu'un roman fait à la société*

Mémoire présenté par Isabelle Willems,  
Pour l'obtention du grade de licencié en sociologie

Promoteur : M. Marc Jacquemain

Lecteurs : M. Mohamed Nachi  
M. Jean-Pierre Bertrand  
M. Frédéric Claisse

Année académique 2004-2005

Je remercie tous ceux qui m'ont aidée et soutenue dans la réalisation de mon projet. Je remercie particulièrement mon promoteur Monsieur Jacquemain, dont les conseils m'ont guidée tout au long de cette entreprise. Mes remerciements vont également à mes trois lecteurs, dont les critiques constructives m'ont été d'un précieux secours.

Merci à Dino, Clara, Rosa, Massimo et mes parents,  
sans qui ceci n'aurait pas été possible.

Articulations autour de L'affaire Houellebecq  
et  
«De la justification, les économies de la grandeur »  
comme mode de compréhension

Et puisqu'elles sont toujours avec nous, les valeurs des œuvres d'art sont constamment mises en doute, défendues, jugées, rejugées. Mais comment les juger ? Dans le domaine de l'art il n'y a pas pour cela de mesures exactes. Chaque jugement esthétique est un pari *personnel* ; mais un pari qui ne s'enferme pas dans sa subjectivité, qui affronte d'autres jugements, tend à être reconnu, aspire à l'objectivité. Dans la conscience collective, l'histoire du roman, sur toute la durée qui s'étend de Rabelais jusqu'à nos jours, se trouve ainsi dans un perpétuelle transformation à laquelle participe la compétence et l'incompétence, l'intelligence et la bêtise, et au dessus de tout, l'oubli qui ne cesse d'élargir son immense cimetière où, à côté des non-valeurs, gisent des valeurs sous-estimées, méconnues ou oubliées. Cette inévitable injustice rend l'histoire de l'art profondément *humaine*.

Milan Kundera, *Le rideau*, Gallimard, Paris, 2005 p. 30-31.

## INTRODUCTION

Il est curieux de penser à tous ces êtres humains qui vivent une vie entière sans avoir à faire le moindre commentaire, la moindre objection, la moindre remarque. Non que ces commentaires, ces objections ces remarques puissent avoir un destinataire, ou un sens quelconque ; mais il me semble quand même préférable, au bout du compte, qu'ils soient faits.

*Plateforme, 365.*

### § 1 : Le choix de l'objet

Notre objet empirique est le procès médiatique et judiciaire qui s'est tenu à l'encontre de l'écrivain Michel Houellebecq, accusé en septembre 2001 par trois associations musulmanes de France et par la Ligue des droits de l'homme d'avoir tenu dans une interview des propos incitant à la haine raciale.

L'affaire Houellebecq<sup>1</sup>, telle qu'elle fut nommée dans les médias, a attiré notre attention pour deux raisons au moins : la première est qu'elle ne s'inscrit pas dans une limite de temps circonscrite à un procès, mais prend racine dans l'œuvre et dans l'auteur. La deuxième est que les polémiques qui entourent la parution de chacun de ses romans depuis 1994, portent à la fois sur le contenu, la forme, et l'auteur lui-même. Les spécialistes, les critiques littéraires se sont empoignés pour déterminer si oui ou non il s'agissait bien de littérature, et si oui, laquelle ? Les moralistes ont dénoncé les excès de pessimisme et les censeurs les accès de pornographie, tandis que les humoristes pointaient l'humour noir et iconoclaste du romancier et de ses histoires. Aucune stratégie marketing préparée de longue date n'aurait pu avoir le même impact que cette déferlante d'avis contradictoires : les ventes ont explosé et Houellebecq, exposé en pleine lumière, fut lui-même tour à tour conspué et adoré.

---

<sup>1</sup> Nous nous référons à ce que Luc Boltanski appelle la dénonciation publique (ou affaire comme forme sociale), caractérisée par « la dénonciation d'un coupable[...]présenté comme une synecdoque d'abstraction (par exemple, le capitalisme[...]ou identifié et désigné nommément. Le dénonciateur doit convaincre d'autres personnes[...], et pour cela non seulement leur assurer qu'il dit vrai, mais aussi que cette vérité est bonne à dire et que l'accusation, qui désigne un être (individuel ou collectif) à la vindicte publique, est à la mesure de l'injustice énoncée ». (Boltanski, 1989 : 255-256)

Nous avons décidé de raconter l'histoire de cette polémique, c'est à dire d'en exposer les tenants et les aboutissants. Pour cela, il nous semblait évident de présenter l'auteur et ses livres, puisque ce sont ses paroles et ses écrits qui l'ont déclenchée.

Par ailleurs, comme le souligne Francis Chateauraynaud, (Chateauraynaud : 2003) le corpus de textes réunis ici, et visant à rendre compte de cette affaire, vit *dans le même temps* sous un double mode : celui de données et celui de l'interprétation ; en ce qui concerne le premier, bien entendu, nous n'avons pas pu jouer la carte de l'exhaustivité. Nous avons choisi les textes, les références, les articles, tout en sachant bien que c'est sur ce choix que les premières critiques pourront se porter. Nous ne pourrions pas justifier le choix de chaque texte, mais notre critère principal était qu'il contienne, en tout ou en partie, des arguments. Le caractère implicite de ceux-ci, contenu par exemple dans la présentation biographique de l'auteur sur son site internet, n'exclut nullement qu'ils soient présents. L'argumentation est prise ici au sens large, et inclut notamment des chaînes de référence servant à situer l'auteur dans "son" monde , celui qu'il veut présenter et représenter.

Le second mode, interprétatif, s'appuie principalement sur les typologies dégagées par Luc Boltanski et Laurent Thévenot dans *De la justification*, ainsi que celles mises au jour par Nathalie Heinich dans ses travaux sur l'(es) identité(s) d'écrivain. Mais nous essayerons d'élargir l'analyse en prenant comme point de référence l'ouvrage de Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, ainsi que les publications de Jérôme Meizoz traitant directement de notre objet.

Notons également que cette analyse ne se limitera pas au procès : nous essayerons de voir ce qui, dans la personnalité et l'œuvre de Houellebecq, suscite déjà la polémique. Nous essayerons donc de voir comment la légitimité d'une religion n'est peut-être pas l'unique enjeu de cette affaire.

La littérature en tant que production est appréhendée ici sous l'angle de ce qu'elle provoque, c'est-à-dire le débat et la dispute. Que cette polémique soit intéressante ou non pour la compréhension d'enjeux élargis, c'est ce que nous essayerons de déterminer au fil de ce travail. Ce dernier se limitera à une analyse la plus fine possible de ce différend autour d'un objet littéraire et d'un objet religieux, tout en tenant évidemment compte des composantes externes à cette dispute.

Pour éviter toute confusion ou parti-pris, il nous a fallu penser la distance nécessaire par rapport à l'objet secondaire de notre étude (un écrivain spécifique, ses livres). Ceci nous a également conduite à une réflexion en profondeur sur le sens de notre démarche, sur les inévitables « affinités électives » entre le chercheur, son sujet et en l'occurrence ses préférences littéraires. Nous avons dû opérer une mise « à côté » de la lectrice au profit de la seule sociologie.

La méthodologie articulera directement le matériau empirique (constitué entre autres des comptes rendus d'audience, articles de presse, interviews, journaux intimes, forums internet etc.) avec les ressources théoriques que nous avons brièvement présentées plus haut et que nous allons préciser maintenant.

## § 2 : Questions de méthode

Le choix de la problématique s'est porté naturellement vers la sociologie des régimes d'action au moins pour deux raisons : la première est que nous avons déjà utilisé ce matériau pour le travail de première licence, dont l'objet était l'analyse des textes bruts de Houellebecq avec l'outil boltanskien; cette recherche débutante nous ayant intéressée, il nous paraissait naturel de continuer dans cette voie. La deuxième raison est que le procès en général (le procès pris au sens large de dispute entre deux parties à propos d'une injustice, pour reprendre le vocabulaire des auteurs) est au centre de l'ouvrage de référence – *De la justification, les Economies de la grandeur* et est un synonyme du régime de dispute en justice.

Afin d'éviter une analyse monolithique et peu contradictoire, les approches de Pierre Bourdieu, Jérôme Meizoz et Nathalie Heinich seront utilisées en écho à la problématique de base.

Pour clarifier nos propos, nous proposons de présenter principalement la teneur de *De la justification* et ses origines épistémologiques, ainsi que les caractéristiques principales qui distinguent ce regard de celui de Pierre Bourdieu. Notre but est d'utiliser les concepts les plus opératoires dans ces différentes sociologies afin de mieux comprendre la dispute que nous

analysons, mais aussi pour tenter d'expliquer certains points qui n'auraient pas pu être développés avec le seul point d'appui boltanskien<sup>2</sup>.

□ La sociologie de Luc Boltanski

Luc Boltanski fait partie des sociologues qui ont développé ce qui a été appelé la « nouvelle sociologie », soucieux de dépasser les oppositions entre les tenants de l'autonomie de l'individu et ceux qui soutiennent que l'emprise structurale et valorielle sur les conduites est prépondérante dans l'explication de ces dernières. Il est également connu pour avoir moins pris en compte, avec d'autres, le souci de devoir opérer une rupture épistémologique totale avec les acteurs, tenue jusque là pour indispensable au déroulement scientifique des analyses sociologiques ; il part du principe que les acteurs, s'ils n'ont pas le même langage que les initiés, sont tout à fait à même d'expliquer leurs positions et leurs actes, et que ce discours n'est pas voilé par une idéologie sous-jacente que seul le sociologue pourrait mettre au jour. Par contre, la position du sociologue, qu'il qualifie d'a-symétrique, pourrait être illustrée par le pas de côté qu'il fait par rapport aux acteurs : il s'agit d'une distance rapprochée. Se mettre à côté de son objet - et non au-dessus - permet une mise à égalité des discours sur le plan de la validité, (ce qu'on peut qualifier de relativisme) mais les outils du sociologue restent spécifiques, et son regard distinct de celui des personnes.

Il est un auteur pragmatique<sup>3</sup> dans le sens où il s'attache à décrypter les actes des personnes en les mettant en rapport avec ce que ces personnes disent, et avec le contexte dans lequel ces actes sont posés ; l'acteur de Boltanski est pragmatique parce qu'il va faire appel à différents registres d'action suivant le contexte, le temps et le lieu où il se trouve... et qu'il n'éprouvera pas de difficulté à passer d'un monde à l'autre, d'un registre à l'autre. Il n'est pas pris dans la nasse de ses déterminations sociales, car être petit dans un monde n'empêche nullement d'être grand dans un autre.

---

<sup>2</sup> Si explication et compréhension sont les deux faces d'une même pièce, dès lors nous choisissons d'utiliser prioritairement la face compréhensive ; mais nous retournerons la problématique vers l'explication dès que l'exigence du corpus empirique s'en fera sentir, et pour élargir le regard porté sur notre objet.

<sup>3</sup> L'utilisation du mot « pragmatique » a ici un sens sociologique, c'est à dire qu'elle sert à démontrer le caractère pratique du rapport entre le sociologue et les arguments défendus par les personnes. Le chercheur analyse le contenu de la parole des gens, sans jugement à priori. Les arguments sont pris pour ce qu'ils sont : des paroles dans un contexte, qu'il convient de relier à une situation concrète et à une typologie argumentaire.

Le mot « personne » qui remplace celui « d'acteur » ou « d'agent » renvoie à deux idées maîtresses de cette sociologie :

1. Les personnes en elles-mêmes ne sont pas *directement* l'objet de cette sociologie. Ce sont les arguments, les justifications déployées en situation qui forment l'appui empirique sur lequel les auteurs déploient leur analyse.
2. Les personnes ne sont pas « reliées » à un monde, ou à une classe sociale. Par contre, elles sont porteuses des arguments, elles les déploient pour s'ajuster aux situations qui varient constamment, (de la sphère domestique au lieu de travail et jusque dans une salle de concert où, par exemple, elles peuvent vouloir monter à tout prix sur la scène...). C'est donc bien une sociologie qui s'apparenterait à une sociologie de l'ordinaire en l'appréhendant sous l'angle de ce qui fonde la dispute *puis* l'accord entre les personnes et donc, de leurs discours. Ce que l'on peut appeler « la métaphysique des régimes d'action » est issue forcément des moments de confrontation ou d'apaisement entre des personnes *physiques*.

Parce que les auteurs (Boltanski & Thévenot) s'intéressent à l'accord, certains ont vu dans cette sociologie une confrontation totale avec celle de Pierre Bourdieu. En effet, pour ce dernier, ce sont bien les caractéristiques et les pratiques distinctives des agents, issues des différentes classes sociales, qui fondent les différents champs dans lesquels ils évoluent et *luttent constamment* pour garder et/ou maximiser leur position. Les concepts de champ, d'habitus de classe et d'habitus individuel sont les pièces maîtresses de cette sociologie.

Malgré ce souci de l'accord, B&T précisent qu'il existe bien des difficultés à faire valoir ses arguments suivant que l'on est plus ou moins « grand » dans un monde, (ou « bien outillé ») pour faire correspondre ses arguments à la situation. Par ailleurs, ils ne nient pas les situations où la force est présente (dispute en violence), mais ne s'attachent pas à en décrire les moments dans *De la justification*.

Nous rappelons notre parti, qui n'est pas de confronter ces deux sociologies afin de voir laquelle est la « meilleure » mais de voir comment elles peuvent se compléter pour mieux éclairer notre objet.

□ La pensée constructiviste de Luc Boltanski

Pour l'auteur de *De la justification*, dans le cadre de la recherche d'un accord et de justice, les sociétés actuelles sont caractérisées par la mise en place de mondes ou cités qui se chevauchent, ont des contacts permanents via le passage des acteurs d'un monde à l'autre et via les rapports existant entre les individus et les objets constitutifs de chaque monde, (ces objets peuvent par exemple prendre la forme des institutions et de ses valeurs représentatives). Ce sont donc les acteurs qui font et refont le(s) monde(s) via leurs interactions, leur rapport aux objets/valeurs et les accords qu'ils nouent entre eux pour arriver à des compromis raisonnables. On voit bien ici qu'il s'agit d'une sociologie mixant l'approche valorielle et celle de l'intérêt bien compris pour comprendre le social.

La vie en société, conditionnée par la recherche d'un équilibre entre des intérêts différents, peut être décrite sous la forme des échanges entre six mondes ou cités (un septième est envisagé par les auteurs) : civique - de renom – inspiré – domestique - industriel – marchand. Chaque monde est organisé selon un principe supérieur spécifique. Ce principe supérieur est l'étalon auquel se mesurent les ordres de grandeur (sur une « échelle » relative aux positions des individus et des objets à l'intérieur de ce monde).

Parmi d'autres, un principe universel rassemble les mondes : le principe de commune humanité, qui garantit le traitement des conflits entre les individus et entre les mondes à partir d'un socle commun indiscutable.

L'accord est garanti quand les principes évoqués relèvent bien de la cité où l'on se trouve lorsqu'un conflit éclate ; quant à l'équité, elle relève du traitement juste de chaque individu en fonction de sa position dans le monde, et des ressources dont il dispose pour évoluer s'il le désire sur l'échelle de la grandeur. (Ce traitement équitable est garanti par le principe de commune dignité).

Les cités ne sont ni mutuellement exclusives ni exhaustives : elles sont des « bibliothèques » argumentaires sur lesquelles les individus s'appuient pour justifier leurs actes à l'intérieur des relations sociales. Les ouvrages qui composent ces bibliothèques sont constamment déplacés, repris, remis, et parfois volés pour pouvoir couvrir au maximum les possibilités

d'échange social, qui nous l'avons vu suppose l'élaboration perpétuelle de nouveaux compromis.

N'oublions pas que le conflit n'est pas absent de la typologie de Luc Boltanski. Il existe bien des tensions entre les mondes, ces conflits étant nommés « critiques » par l'auteur. Ces critiques qui s'adressent d'un monde à l'autre font appel au principe supérieur qui régit les actes au sein de la cité dénonciatrice, et mettent à jour le déséquilibre éventuel des rapports entre les mondes - ce déséquilibre pouvant être induit par une utilisation non appropriée des principes d'une cité par ceux d'une autre, d'un objet inadéquat avec la situation. La critique peut donc opérer un *dévoilement*, dans le sens où elle met à jour une inadéquation des objets et/ou des arguments à la situation.

Ces conflits ne naissent que dans le cadre des interactions entre les personnes, et peuvent prendre des formes aussi diverses qu'une dispute familiale à propos d'une sortie non autorisée après minuit ou une grève générale des services publics suite à la décision d'un changement de régime des pensions des fonctionnaires ou encore la mise en cause d'un écrivain, par les représentants officiels d'une religion, pour mépris de la loi sur les discriminations et le racisme, comme c'est le cas de dans notre travail.

Nous présentons ci-après la grille d'analyse des mondes communs afin de voir quels sont les grands principes (principes supérieurs communs) qui fondent les Cités et, par extension, les Mondes.

□ Grille d'analyse des mondes communs

Les caractéristiques	Les Mondes					
	Inspiré	Domestique	Renom	Civique	Marchand	Industriel
Les principes supérieurs communs	Le jaillissement de l'inspiration	L'engendrement depuis la tradition	La réalité de l'opinion	La prééminence des collectifs	La concurrence	L'efficacité
Etat de grand	Indicible et éthéré	La supériorité hiérarchique	La célébrité	Réglementaires et représentatifs	Désirable	Performant
Dignité	L'inquiétude de la création	L'aisance de l'habitude	Le désir d'être reconnu	L'aspiration aux droits civiques	L'intérêt	Le travail
Sujets	Les illuminés	Les supérieurs et les inférieurs	Les vedettes et leurs supporters	Les personnes collectives et leurs représentants	Les concurrents	Les professionnels
Dispositifs	Le rêve éveillé	Les règles de savoir-vivre	Des noms dans les médias	Les formes légales	Richesse	Les moyens
Investissement	Evasion hors des habitudes	Le rejet de l'égoïsme	Le renoncement au secret	Le renoncement au particulier	Opportunisme	Progrès

L'accord entre les cités/mondes est appelé « compromis » par les auteurs. Il existe des formes de compromis plus évidents que d'autres. Pour exemple, une des formes de compromis analysée dans le *Nouvel esprit du capitalisme* engage les mondes industriel, civique et marchand, et le septième : le monde en réseaux qui préfigure la nouvelle donne à l'intérieur du monde du travail.

Mais il existe également des conflits à l'intérieur du même monde : il s'agit du litige, qui peut opposer deux ou plusieurs principes rivaux d'une même Cité. Par exemple : lorsqu'il s'agit de savoir si l'employeur a raison de faire payer des astreintes en cas de blocage de leur entreprise par les ouvriers grévistes, le droit de grève s'oppose à la libre circulation des biens et des personnes sur un site de travail commun. Le litige a alors lieu principalement dans la Cité civique, au sein de laquelle deux principes rivaux s'opposent (le droit de grève contre le droit à accéder à son travail).

Au moment de la dispute, les personnes font valoir des points de vue qui, au fil de l'argumentaire déployé, doivent se rapprocher de plus en plus d'une cause générale afin de se sortir de leur cas singulier et s'appuyer sur des principes généraux de justice qui puissent être compris par l'ensemble des protagonistes concernés. Cette montée en généralité est indispensable (dans le régime de la dispute en justice) pour arriver à faire valoir sa cause, que celle-ci soit liée à une situation particulière (la dispute entre un voleur de sac et son poursuivant qui a réussi à le rattraper) ou bien générale (la dénonciation d'un licenciement collectif par des syndicats).

#### □ La pensée objectivante de Pierre Bourdieu

Ouvrons ici une parenthèse pour comparer cette vision avec celle de Pierre Bourdieu : ce dernier vise à mettre au jour les rapports de force sous-jacents aux rapports visibles. L'opération de dévoilement qu'il opère vise à rendre compte des forces qui, de l'intérieur et de façon inconsciente aux protagonistes, modèlent leurs relations sur un monde essentiellement conflictuel. Ce conflit étant intériorisé dans l'habitus individuel, zone de lutte interne entre les dispositions acquises et les velléités de distinction ou d'opposition par rapport à ces dernières.

La notion de champ est différente de celle des mondes de Boltanski sur deux points essentiels :

1. Ce sont les acteurs (ou agents) qui, de par leurs réactions les uns par rapport aux autres, modifient la structure du champ et l'espace des possibles. Ce dernier est ouvert en fonction des différentes manières d'activer l'habitus individuel<sup>4</sup>, qui renvoie non pas à l'idée d'une emprise totale des déterminations sociales sur les comportements mais, au contraire, sur la capacité des agents (agis et agissants) à saisir les opportunités les plus intéressantes en fonction de leurs positions et dispositions issues des rapports à l'intérieur du champ. Il s'agit d'une sociologie qui s'intéresse d'abord aux acteurs, (dans l'ensemble de leurs relations) et non aux situations. Pour Boltanski, ce sont les situations qui sont un frein à la liberté des individus. Pour Bourdieu, ce sont les structures du champ issues des rapports de domination entre les acteurs.
2. La structure du champ (Bourdieu) est modifiée par le jeu des relations dominants/dominés tandis que le monde (Boltanski) est modifié dans la manière dont les objets et les personnes s'adaptent et s'ajustent aux situations, c'est à dire les uns aux autres. L'accord fonde la sociologie de Boltanski, les rapports de force celle de Pierre Bourdieu.

En reposant autrement les deux oppositions ci-dessus, nous pouvons à présent voir ce qui les rapproche :

1. Tout d'abord la capacité des acteurs à passer d'un champ à l'autre, d'un monde à l'autre et d'y disposer d'une grandeur différente (ou d'un degré de légitimité différent, pour Pierre Bourdieu). Par exemple, le principe qui régit la cité inspirée est l'inspiration, qui s'oppose à l'intérêt de la cité marchande. Pierre Bourdieu montre exactement la même chose, mais avec d'autres termes : les valeurs qui sont dominantes dans le champ artistique (le mépris des conventions, le mépris de l'argent, l'art pour l'art) s'opposent aux

---

<sup>4</sup> [...] je voulais mettre en évidence les capacités actives, inventives, « créatrices », de l'habitus et de l'agent (que ne dit pas le terme d'habitude). Mais j'entendais marquer que ce pouvoir générateur n'est pas celui d'une nature ou d'une raison universelle, comme chez Chomsky : l'habitus, le mot est dit, est un acquis et aussi un avoir qui peut, en certains cas, fonctionner comme un capital : ni davantage celui d'un sujet transcendantal dans la tradition idéaliste. [...] Il m'a semblé que le concept d'habitus, [...] était le mieux fait pour signifier cette volonté de sortir de la philosophie de la conscience sans annuler l'agent dans sa vérité d'opérateur pratique de constructions du réel. (Bourdieu, 1992 : 294-295).

valeurs dominantes du monde économique (l'accumulation des richesses). L'articulation entre les deux auteurs peut se situer ici : quand un artiste décide de vendre sa production uniquement pour faire de l'argent, alors il perd nettement de sa légitimité dans le champ artistique ; ce qui revient à dire qu'il acquiert de la grandeur dans le monde marchand, mais en perd dans le monde inspiré.

2. Pour ce qui est des modifications de la structure du champ, nous pouvons dire qu'elles sont possibles uniquement à long terme et qu'elles dépendent largement de la manière dont les nouveaux entrants vont pouvoir faire jouer leurs dispositions et leur position acquises dans un autre champ.

Pour ce qui concerne le monde, sa grammaire de base est immuable (La Cité) mais évidemment ce que recouvrent les différents principes évolue avec l'histoire et suivant les accords entre les mondes. Un exemple : ce que recouvre l'efficacité actuellement est plus large que l'efficacité issue du Taylorisme. Ces changements dans la signification des principes n'est possible que s'il y a conflit *puis accord* entre les mondes. L'efficacité actuelle (qui recouvre la transparence, le travail en réseaux et la *créativité*) est issue de l'émergence d'un accord avec un monde nouveau (en réseaux) et avec le monde *inspiré*.

Le rapprochement que l'on peut faire ici se situe au niveau du changement : lorsque ces cercles (champs et mondes) s'opposent, ils permettent le changement des structures (pour le champ) ou de la signification des principes, donc de la relation aux objets (pour le monde).

#### □ La sociologie du singulier de Nathalie Heinich

Dans le domaine de la sociologie de la littérature et de l'art, Nathalie Heinich réussit ce rapprochement entre une sociologie qui s'intéresse principalement aux acteurs individuels et à leurs réactions les uns par rapport aux autres à l'intérieur d'un champ, et une sociologie qui analyse des discours en les rapportant à une grammaire « universelle » mais qui écarte les acteurs. Les études de cas permettent à Nathalie Heinich de poser son analyse en l'orientant vers le mode « compréhensif » : elle s'intéresse d'abord aux écarts de grandeur entre les individus, à leur exigence de justice et de justification.

L'être humain a fondamentalement besoin, rappelle Nathalie Heinich avec Tzvetan Todorov (Todorov, 1995) de reconnaissance. Une reconnaissance qui n'est plus entendue dans le sens social que lui ont donné les sociologues de la domination, mais une reconnaissance dans le sens moral, par laquelle l'individu cherche respect et estime.

La jouissance peut être souffrance, estime Nathalie Heinich au début de son ouvrage consacré aux effets de la reconnaissance, par l'attribution des prix littéraires, sur les écrivains qui se les voient décernés. *Dans l'épreuve de la Grandeur*, elle présente plusieurs auteurs, tous confrontés à la reconnaissance. Pour certains, comme Jean Carrière, le fameux prix Goncourt qui lui fut décerné en 1972 sera véritablement paralysant. L'écart perçu entre l'amour des autres (projetant sur lui leurs désirs narcissiques) et son propre désir d'être reconnu pour lui-même sera fatal : il n'en retirera que le sentiment d'une supercherie, se sentant trop petit pour le costume qui lui avait été alloué. Le sentiment de culpabilité qui en résulta l'empêchera de retrouver la joie d'écrire ; tentant sans cesse d'apporter la preuve (à lui-même et aux autres) que ce prix n'était pas dû à la chance, mais à son talent, il se tortura sans jamais écarter la « menace de l'échec », et ne réussit pas à retrouver le succès. La spirale infernale dans laquelle il s'est trouvé enfermé résultait sans doute de l'incapacité à se dégager du regard des autres et à pouvoir ressentir de l'estime pour lui-même en dehors des jugements d'autrui.

Les relations que l'écrivain entretient avec son lectorat sont également marquées par cette autre ambivalence : il aime davantage être lu que rencontrer ses lecteurs. Le statut d'écrivain impose ainsi une double quête : une quête de singularité (rester soi-même par rapport aux autres), une quête d'objectivité (sortir de soi et accéder à l'universel par l'écriture).

Précisons ici que nous nous intéresserons à cet auteur pour essayer de situer l'accusé Houellebecq par rapport à son œuvre, et, par ricochet, à ce qui est devenu en quelques semaines une véritable « affaire ». Nous ne pouvions pas en effet sortir « la » phrase incriminée de tout contexte, en la faisant tenir en l'air, sans le soutien de celui qui l'avait prononcée ; nous avons estimé que les propos dénoncés par les associations musulmanes étaient suffisamment représentatifs d'une situation plus générale pour nous intéresser aux conditions (et non pas aux causes) d'élaboration d'un tel discours, dans le chef de Michel Houellebecq (M.H.).

Après cette partie « épistémologique », nous allons pouvoir entrer dans le vif du sujet. Nous tenterons de montrer comment ces différents angles de vue peuvent s'adapter à notre objet (la dispute) tout en ne dénaturant pas l'objectif principal qui est l'analyse des discours tenus sur base de l'hypothèse centrale, à savoir : l'exigence de la montée en généralité et l'utilisation d'arguments relevant des Cités présentées plus haut.

# Partie I

## Avant le procès

## Chapitre 1 : l'auteur

### §1 : Repères biographiques et récompenses littéraires

La manière dont l'auteur est « né » en littérature, et son impact dans le monde littéraire font partie intégrante des éléments de la dispute qui nous occupe. En effet, nous verrons tout au long de cette « histoire » que les romans, leur auteur et ses propos sont inextricablement liés. Nous verrons que l'imaginaire de cet auteur (c'est-à-dire ce qu'il écrit comme histoires) est le point sur lequel les critiques se sont focalisées, même si le procès fut intenté sur base des propos « réels » de Houellebecq ; cette confusion entre réel et imaginaire, entre l'auteur et ses personnages sont donc pour une bonne part la « chair » de notre analyse.

Voici comment est présenté le monde de Michel Houellebecq, sur son site internet (source : <http://www.houellebecq.info>)

Le rhum-gingembre, les cigarettes, Monoprix, Jimi Hendrix, Neil Young, Franz Schubert, Françoise Hardy, Léonard Cohen, Brian Wilson & les Beach Boys, David Crosby.

Ses références :

Baudelaire, Le Meilleur des mondes et Île d'Aldous Huxley, American Psycho de Brett Easton Ellis, Kant, Auguste Comte, La Montagne magique de Thomas Mann, The Book of Kells et... Pif le chien.

Quelques références de physique quantique :

Sven Ortoli & Jean-Pierre Pharabod, Le Cantique des quantiques, Paris, La Découverte, 1998.

Werner Heisenberg, La Partie et le tout, Paris, Flammarion, 1990 (Collection Champs).

Bernard d'Espagnat, A la recherche du réel, Paris, Presses Pocket, 1991 (Collection Agora).

Michel Bitbol, Mécanique quantique: une introduction philosophique, Flammarion 1997 (Coll. Champs).

Nous pouvons essayer de dégager la signification de cette liste apparemment hétéroclite : Michel Houellebecq, écrivain à succès, achète ses cigarettes et son rhum chez Monoprix, et apprécie tout autant Schubert que les riffs de Jimi Hendrix. Il aime Auguste Comte et Pif le chien, et parfait sa formation en physique quantique. Cette petite présentation anodine permet

en clair au lecteur de se faire une idée de l'auteur : inclassable est le mot juste. De plus, l'allusion à Monoprix, magasin réputé pour ses prix démocratiques, renvoie l'image d'un homme ayant gardé ses anciennes habitudes, en bref qui n'a pas pris « la grosse tête ».

Bien entendu, nous utilisons le mot « inclassable » dans le sens de l'impression que cette présentation veut dégager ; il est évident que cette volonté de se démarquer de toute étiquette précise renvoie à l'idée de « distanciation », voire de « distinction ». Dans une perspective « bourdieusienne », cette stratégie pourrait être analysée comme étant la résultante d'une lutte entre deux tendances : la tendance qui voudrait que Houellebecq veuille se conformer à l'idée qu'il a (et qui résulte elle-même de l'espace des possibles du champ dans lequel il se trouve) de ce qu'est un écrivain – et la tendance qu'il aurait à vouloir jouer avec cet espace des possibles en repoussant le plus loin possible les limites définies par ce même champ littéraire. Cette « posture » a été bien analysée par Jérôme Meizoz, et nous y reviendrons.

L'intérêt, dans la perspective de Luc Boltanski et Laurent Thévenot, est de le voir écrit dans une présentation biographique supervisée par l'auteur, ce qui nous amène déjà à parler de « justification », même si une situation de dispute est totalement absente; en effet, en se présentant à travers ces objets d'admiration ou de consommation, nous pouvons déjà parler à ce stade d'impératif de justification. Le processus autobiographique qui « vise à la reconstruction d'une vie qui se tienne » s'inscrit dans une situation particulière dans laquelle un jugement doit être porté sur des actes passés et des actes présents. « L'autobiographie s'oriente par référence au jugement et, plus précisément, par référence à ce que l'on pourrait appeler le jugement dernier. » (Boltanski, 1990 : 92).

En quoi cela est-il intéressant ? Car si on admet que Houellebecq fut exposé dans les médias suite à son procès, comme tour à tour un « imposteur », un « réactionnaire », voire un auteur « raciste », nous devons également admettre que la manière dont il se voit, et se présente au monde, (son univers de référence) est totalement éloigné de ces qualificatifs. Nous verrons plus loin comment cette opération de qualification par laquelle il se définit et est défini comme « inclassable » a été utilisée lors de la dispute qui nous occupe, pour minimiser notamment l'impact de ses propos, ainsi que pour justifier « l'incohérence » dans les paroles et les avis qu'il émet régulièrement sur « l'état du monde ».

A présent, il s'agit de passer à la biographie :

Michel Houellebecq naît le 26 février 1958 à La Réunion. Son père, guide de haute montagne, et sa mère, médecin anesthésiste, se désintéressent très vite de son existence. Une demi-sœur naît quatre ans après lui. A six ans, il est confié à sa grand-mère paternelle, qui est communiste et dont il a adopté le nom comme pseudonyme. Il vit à Dicy (Yonne), puis à Crécy-la-Chapelle. Interne au lycée Henri Moissan de Meaux ; déjà ses camarades sentaient qu'il avait une capacité de réflexion et une puissance d'analyse, un recul sur les événements tout à fait exceptionnels pour un garçon de son âge. On le surnommait " Einstein ".

A seize ans, il découvre Lovecraft, se retrouve sans doute dans cette phrase "Je ne participe jamais à ce qui m'entoure, je ne suis nulle part à ma place".

On a pu dégager trois éléments référence :

- Les éléments relatifs aux situations du monde domestique dans lesquelles le jeune Houellebecq a été plongé : le fait qu'il ait renoncé au patronyme paternel – Thomas - met en évidence une cassure dans la hiérarchie du monde domestique ; le père et la mère, symboles de l'autorité, ont fui leur responsabilité et confié leur rôle de grands à la grand-mère. Or, dans le monde domestique, les grands sont grands de par leur attitude par rapport aux petits : responsabilité, sens de la justice, rejet de l'égoïsme sont autant d'impératifs pour maintenir l'ordre dans ce monde. L'ordre du monde domestique dans lequel a évolué Houellebecq a été bousculé, et nous verrons par la suite que ce ne fut pas sans conséquences sur ses prises de position à la fois contradictoires et peu nuancées sur le rôle de la famille ou la libération sexuelle<sup>5</sup>.
- Les éléments relatifs aux situations du monde marchand (concurrence) que M.H. a vécues dans les institutions scolaires qu'il a fréquentées : apparemment, ses condisciples le considèrent comme un surdoué... Einstein n'est pas un qualificatif anodin : il fait référence à la fois au génie, à son caractère peu orthodoxe (monde inspiré), mais aussi à ses capacités de production meilleures que ses camarades. (Monde industriel).

---

<sup>5</sup> Notons que ce passage ne dénote pas notre intention d'imputer des incidences d'ordre psychologique aux prises de position de M.H. Au contraire, nous nous référons à ce que B&T appelle la capacité des personnes à « rapprocher leurs actions présentes dans d'autres situations passées et les procédures par lesquelles elles établissent une cohérence entre des actes associés de façon temporelle ». (B&T, *De la justification* : 92).

- La référence à Lovecraft confirme ce sentiment et cette volonté de ne pas s'inscrire dans l'ordre commun : ne pas être à sa place, ne pas participer à ce qui entoure. Renouons à nouveau le fil avec la perspective théorique : « le simple fait de ne pas se prêter à la situation, de ne pas s'y abandonner avec naturel, de la considérer de l'extérieur en refusant de s'y engager avec les autres, tout en restant là, en étranger, est une critique en acte (catégorie à laquelle appartiennent les gestes inspirés) qui, en dévoilant la facticité de la situation, y jette le trouble et la gêne. »<sup>6</sup>(B&T, *De la justification* : 278).

## § 2 : La critique artiste

Cette critique artiste est également bien présente dans l'analyse que Bourdieu fait, à partir du cas de Flaubert, de l'état du champ littéraire fin du dix-neuvième siècle. Bien entendu, nous ne voulons pas comparer Flaubert à Houellebecq, mais montrer que ce mécanisme critique décrit plus haut reste à peu près identique alors même que l'époque est différente.

Voici ce qu'écrit Flaubert : « Le seul moyen de vivre en paix, c'est de se placer tout d'un bond au-dessus de l'humanité entière, et de n'avoir avec elle rien de commun qu'un rapport d'œil. [...] La fraternité est une des plus belles inventions de l'hypocrisie sociale. » (Pierre Bourdieu, 1992 : 187).

Ce parti-pris esthétique et moral est très présent chez Lovecraft, pour qui Houellebecq a une grande admiration : dans la biographie qu'il lui consacre, on perçoit bien que le pessimisme teinté de paranoïa de Lovecraft<sup>7</sup> est bien compris par Houellebecq. En effet, son attitude rappelle en partie ce que Bourdieu nomme à propos de Flaubert un « esthétisme poussé à sa limite [qui] tend vers une sorte de neutralisme moral, qui n'est pas loin d'un nihilisme éthique. » Bien sûr, ce rapprochement entre deux écrivains si différents par les sujets traités est à faire au niveau de leur attitude : ils méprisaient tous deux les conventions et ne vivaient que pour la recherche esthétique en écriture et dans leur vie.

---

<sup>6</sup> L'exemple du pot entre collègues donné par B&T dans la *Justification* est exactement décrit p.96 d'*Extension du domaine de lutte* : situation identique au cours de laquelle le héros prend l'air absent de l'« idiot inspiré ».

<sup>7</sup> Howard P. Lovecraft : romancier américain, (1890-1937). Ses récits fantastiques mettent en scène des mondes subhumains à la puissance maléfique démesurée dans lesquels les êtres se dirigent sans la voir vers une mort d'autant plus atroce qu'elle est incompréhensible. L'autobiographie de Houellebecq nous présente un Lovecraft dont le racisme va de pair avec sa peur du monde extérieur, sa panique devant la puissance (toute fantasmée) de « l'homme noir et violent ». Son mariage tardif avec Sonia Green, juive et ouverte, sera une fenêtre qu'il refermera de lui-même ; vivant pour la littérature, méprisant les honneurs qu'il se gardait de susciter, il a vécu simplement et est resté jusqu'au bout fidèle à ses convictions mais aussi à ses préjugés.

### § 3 : La reconnaissance

La suite de la biographie présente sur son site personnel entremêle les éléments de reconnaissance littéraire et les péripéties privées. Nous les présentons tels quels.

A la suite de quoi, nous tenterons d'analyser le discours de M.H. sur cette reconnaissance (via un extrait d'entretien à ce sujet) à la lumière du livre de Nathalie Heinich, *L'épreuve de la grandeur - Prix littéraires et reconnaissance*.

Sa grand-mère meurt en 1978. En 1980, il obtient son diplôme d'ingénieur agronome; il épouse la même année la sœur d'un camarade. Commence alors pour lui une période de chômage. Son fils Etienne naît en 1981. A la suite de son divorce, une dépression le conduit à faire plusieurs séjours en milieu psychiatrique.

Sa carrière littéraire commence dès l'âge de vingt ans, âge auquel il commence à fréquenter différents cercles poétiques. En 1985, il rencontre Michel Bulteau, directeur de la Nouvelle Revue de Paris, qui, le premier, publie ses poèmes; c'est le début d'une amitié indéfectible. Ce dernier lui propose également de participer à la collection des *Infréquentables* qu'il a créée aux éditions du Rocher. C'est ainsi que Michel Houellebecq publie en 1991 la biographie de Howard P. Lovecraft, *Contre le monde, contre la vie*. Il intègre l'Assemblée Nationale en tant que secrétaire administratif. La même année paraît "Rester vivant" aux éditions de la Différence, puis chez le même éditeur, en 1992, le premier recueil de poèmes "La Poursuite du bonheur", qui obtient le prix Tristan Tzara. Il fait la connaissance de Marie-Pierre Gauthier, avec laquelle il vit actuellement.

En 1994, Maurice Nadeau édite *Extension du domaine de la lutte*, son premier roman, actuellement traduit en plusieurs langues, qui le fait connaître à un public plus large. Il collabore à de nombreuses revues (*L'Atelier du roman*, *Perpendiculaires*, dont il est ensuite exclu, *Les Inrockuptibles*).

Depuis 1996, Michel Houellebecq est publié par Flammarion, où Raphaël Sorin est son éditeur. Son deuxième recueil de poèmes, *Le Sens du combat*, obtient le prix de Flore 1996. *Rester vivant* et *La Poursuite du bonheur*, remaniés pour l'occasion, sont réédités en un seul volume en 1997. En 1998, il reçoit le Grand Prix national des Lettres Jeunes Talents pour l'ensemble de son œuvre. *Interventions*, recueil de textes critiques et de chroniques, et *Les Particules élémentaires*, son second roman traduit en plus de 25 langues et lauréat du prix Novembre, paraissent simultanément. Il épouse Marie-Pierre la même année.

Michel Houellebecq réside pendant quelques années en Irlande, dans une maison baptisée " The White House", dans le comté de Cork, où il a écrit en grande partie son troisième roman, *Plateforme*.

Il s'installe ensuite en Espagne.

M.H. s'installe en Espagne, après la médiatisation de *Plateforme* et du procès qui s'en est suivi : il se dit dégoûté des médias et fuit Paris.

Cette fuite n'est pas la seule conséquence du procès. En effet, n'oublions pas que M.H. est, en 2001, inscrit pour la deuxième fois sur la liste officielle des Goncourt ; il a en a déjà été écarté une première fois (avec *Les Particules élémentaires*) pour cause de procès également. La publication de *Plateforme* en août 2001 s'annonce sous les meilleurs auspices : les critiques qui ont « du poids » dans le monde littéraire parisien sont élogieux : Josyane Savigneau, Marc Weitzmann se relayent pour dire tout le bien qu'ils pensent de l'écrivain. Il est proche du réseau de critiques ayant monté de toute pièce la *Nouvelle génération* d'écrivains, (Anthony Glinoer, Jean-Pierre Bertrand : 2001). Mais ces soutiens ne seront pas suffisants et *Plateforme* fut retiré de la liste.

Voyons concrètement ce que dit l'écrivain à propos de ce nouvel échec au Goncourt (source : interview sur le site Opinion Indépendante, novembre 2001) .

*Votre disparition de la liste du Goncourt, que beaucoup vous voyaient emporter, vous a-t-elle peiné ?*

Non, pas du tout. Le point important était que Nourissier me soutienne jusqu'au bout. Ce qu'il a fait. En fait, ne plus être sur la liste du Prix de l'Académie française m'a plus peiné. Je pensais avoir plus de soutien de la part des académiciens. Pour le Goncourt, je savais bien qu'au fond il y avait surtout Nourissier. Donc, je n'y croyais pas. Mais ce sont surtout les réactions des gens, individuellement, qui m'ont peiné. Quelques-uns m'ont un peu lâché. À l'inverse, Alain Finkielkraut m'a défendu avec ardeur. Ce qui est terrible, c'est à quel point on ne peut plus rien dire... Nietzsche, Schopenhauer ou Spinoza ne passeraient plus aujourd'hui. Le politiquement correct, tel qu'il est devenu, rend inacceptable la quasi-totalité de la philosophie occidentale. De plus en plus de choses deviennent impossibles à penser. C'est effrayant.

Nathalie Heinich cite le cas de M.H. dans *L'épreuve de la grandeur*, mais comme contre-exemple : en effet, pour elle et en matière littéraire, le paramètre du jury n'intervient pas dans les grands succès commerciaux [comme celui qu'il a connu], « réduits à la seule sanction du public » (Heinich, 1999 : 181). Dans son livre, Nathalie Heinich analyse principalement l'impact sur les identités d'écrivain de la consécration par un prix littéraire important. Son analyse s'attache à décrire ces moments de passage de l'ombre à la lumière, de l'anonymat à la notoriété. Pour elle, l'impact de la reconnaissance des pairs sur l'identité d'écrivain est d'autant plus forte que ce dernier est peu connu au moment de l'octroi du prix.

Et pourtant... nous ne pouvons totalement souscrire à cette analyse. En effet, en lisant le livre que Dominique Noguez a consacré à M.H., nous y lisons combien le prix Goncourt reste désirable et désiré (non seulement par l'intéressé, mais évidemment par ses amis et son éditeur). Lorsque M.H. n'a pas eu le Goncourt au premier essai, c'est à dire avec *les*

*Particules élémentaires*, il se console avec le prix Novembre. Se consoler n'est pas un vain mot, lisons ce que Noguez en dit dans son livre *Houellebecq, en fait* (journal intime consacré à l'écrivain) :

Lundi 9 novembre 1998 – Prix Goncourt décerné. Eu Michel en début d'après-midi. Il lutte contre la dépression par l'alcool, a l'air vraiment affecté, somnole. Contre toute probabilité (car ces messieurs-dames l'avaient écarté de leur dernière liste), il semble avoir espéré jusqu'au bout.

Judi 12 novembre 1998 - Remise du prix novembre au salon Bristol. Quand j'entre dans le salon, Marie Boué m'annonce, tout heureuse, que Michel a le prix. [...] Sollers me dit : « C'est sa victoire, c'est la mienne, c'est la nôtre, c'est la victoire de la 17<sup>ème</sup> compagnie ! ».

En reprenant les figures du compromis envisagées par B&T, nous pouvons considérer que la situation qui émerge lors de l'attribution d'un prix littéraire est un bel exemple de compromis engageant le monde de l'opinion, le monde inspiré et le monde marchand. Pourquoi ce fameux prix peut-il être investi de différents impératifs de justification tout en constituant un compromis qui se tienne « pour un temps » ? Car en effet, il est l'objet, en équilibre subtil, d'une compétition (monde marchand) visant une performance (monde industriel), dont l'objectif est la reconnaissance (monde de l'opinion), mais il s'obtient grâce à une certaine singularité (monde inspiré) qui distingue le lauréat des autres concurrents, et, pour finir, il peut y avoir un prix à la clé ... en argent. ( à nouveau monde marchand). L'expression de Sollers est typique : il s'agit d'une victoire. La compétition est rude... et le désir de vaincre obsédant, quelle que soit la position dans le champ littéraire.

Bien entendu, nous devons introduire ici une notion complémentaire qui est celle du marché des biens symboliques. (Le prix Goncourt étant un bel exemple de bien symbolique, bien sûr). Pour Bourdieu, ce marché des biens symboliques et la manière dont les agents luttent pour la possession de ces biens est constitutive du champ littéraire. Son analyse du cas de Baudelaire, constamment pris entre son désir de tourner le dos aux reconnaissances (qu'il méprise) et son autre désir qui est d'être reconnu par ceux-là même qu'il déteste (il lui est arrivé de rêver à la Légion d'honneur), renvoie, toute proportion gardée, à cette contradiction fondamentale présente chez Houellebecq également : le mépris des conventions s'accompagnent toujours du grand désir d'être reconnu, et obtenir ce prix serait un pied de nez supplémentaire à ce qu'il désigne comme les tenants du « politiquement correct ».

De plus, malgré cet aspect « compétition », M.H. dit explicitement que le plus important, c'est d'avoir été soutenu... par un écrivain ancien et respecté, François Nourissier. Nathalie Heinich, lorsqu'elle interroge les écrivains brusquement confrontés à la reconnaissance des pairs par l'octroi d'un prix prestigieux, parle de ce phénomène : pour beaucoup d'écrivains, avoir l'aval d'un pair admiré et respecté - non seulement de soi mais des autres - est souvent tout aussi important qu'un prix. Il ne s'agit pas ici d'un quelconque calcul qui voudrait que la gloire des uns rejaillisse sur les autres, mais d'être rassuré quant à ses potentialités, quant à sa valeur d'écrivain. Le soutien de Nourissier fut important pour M.H. car, dans le procès, les valeurs du monde littéraire ont été directement confrontées à celle du monde civique. Pour ses défenseurs, il s'agissait de défendre les qualités d'écrivain de M.H., de rendre compte de la valeur de son écriture, et par-là de rendre caduque l'accusation. Pour ses détracteurs, il s'agissait au contraire non seulement de démontrer qu'il était un mauvais citoyen, mais aussi un écrivain médiocre et un homme de mauvaise foi.

Ces trois dernières qualifications renvoient immédiatement au nœud de notre travail, à savoir le flou qui entoure la « position » de M.H. dans les mondes engagés dans la dispute. En effet, de quels mondes s'agit-il, précisément ? Le mauvais citoyen et l'homme de mauvaise foi font référence au monde civique, tandis que l'écrivain médiocre fait référence au monde inspiré. L'accusation veut nettement « utiliser » certaines qualifications qui relèvent du monde inspiré (mauvais écrivain) pour les « transporter » dans le monde civique... En agissant ainsi, elles mettent le doigt sur ce que Luc Boltanski et Laurent Thévenot appellent un transport de misère : le « petit écrivain » n'est pas qualifié pour juger des éléments relevant du monde civique, à savoir le droit des personnes à pratiquer une religion, quelle qu'elle soit. Ce qui amène à dire que l'écrivain médiocre ne peut être qu'un citoyen médiocre. Inversement, le transport de grandeur qui voudrait faire du grand écrivain un citoyen « hors norme », vise à repousser ses divagations politiques aux confins du monde civique : elles ne peuvent entacher son statut de grand dans le monde inspiré, ni remettre en cause sa qualité de citoyen.

Nous avons jusqu'à présent situé l'auteur par rapport à son monde, celui dans lequel il vit dans la réalité. Mais bien sûr cet univers, dans lequel s'affrontent ses amis et ses détracteurs, doit être complété par ce qu'il écrit. Houellebecq, qualifié par certains critiques comme un "naturaliste moderne", tire son inspiration du monde qui l'entoure. Il décrit les rapports humains contemporains dans une perspective descriptive, tout en y mêlant des considérations

d'ordre clairement sociologique. (En la matière, Auguste Comte fait clairement partie de ses auteurs préférés).

Nous avons choisi de présenter les romans pour trois raisons : l'une tient au contenu lui-même, qui fut objet de polémiques explicites ; l'autre est que nous ne pouvons ignorer la montée en tension graduelle de ce même contenu. La troisième est d'ordre méthodologique.

En ce qui concerne le contenu, le premier roman décrit les rapports amoureux sous l'angle de la compétition ; le deuxième fait une analyse historico-sociologique de l'évolution des mœurs occidentales depuis le début du vingtième siècle et aboutit à la disparition de l'humanité, tandis que le dernier s'attache à décrire la prostitution comme un rapport économique justifiable par les conséquences de cette même évolution des mœurs, tout en concluant sur la menace islamique et ses aspects destructeurs. Cette menace étant elle-même (pour l'auteur) la conséquence de la "schizophrénie" des mondes musulmans, pris en étau entre le capitalisme et l'incapacité à accéder à la modernité sur le plan de l'émancipation par rapport aux rôles traditionnels.

Du point de vue méthodologique, les discours qui ont accompagné la parution des romans et la manière dont les accusateurs et les défenseurs en ont utilisé les contenus sont évidemment intéressants pour essayer de voir quels sont les mondes en jeu dans cette affaire.

Ces romans sont présentés dans le chapitre suivant.

## Chapitre 2 : les romans

### § 1 : Les romans précédant *Plateforme* et leur réception

#### □ *Extension du domaine de la lutte*

Avant d'être publié, ce premier roman fut refusé par les grands éditeurs comme Gallimard, Flammarion, Le Rocher... Seul un petit éditeur, exigeant et reconnu pour ses bons placements en matière de découvertes, Maurice Nadeau, accepta de le mettre sous presse et de le distribuer. Ce roman ne bénéficia pas de la publicité médiatique des deux suivants : M.H. était un quasi inconnu. Il avait reçu un prix pour sa poésie, mais nul ne lui connaissait des talents de romancier. Malgré tout, ce premier roman fut un succès : le bouche à oreille fonctionna, et d'un succès limité il passa en quelques mois à 10.000 exemplaires.

L'histoire, qui tient en 150 pages, raconte le monde contemporain tel que M.H. le voit : un monde de célibataires frustrés et dépressifs, cherchant à combler leur désir d'amour par des ersatz peu convaincants. Le titre fait allusion à cette lutte dans la recherche d'amour, pour laquelle il n'y a pas plus de pitié ou de justice que dans la lutte capitaliste pour l'accumulation d'argent ; pour l'auteur, l'accumulation d'amour est possible pour les plus beaux et les plus riches. Les femmes et les hommes laids, sans charme et pauvres doivent se contenter des miettes que leur laissent leurs congénères mieux lotis. La liberté sexuelle, tout comme la libéralisation économique, a laissé sur la touche tous ceux qui, de par leurs caractéristiques non conformes, ne pouvaient pas entrer dans la compétition. Aucune « sécurité d'amour » pour aller sauver ces gens de leur désespoir...sauf la prostitution ; dans le roman, Tisserand, un collègue du narrateur, extrêmement laid, refuse cette solution. Il veut de l'amour, du vrai pour lequel il ne devrait pas payer. Sa quête désespérée le conduit au suicide. Traversé de traits ironiques et sans complaisance, le roman est un "roman d'apprentissage qui tourne au traité de désespoir lucide", pour reprendre les termes de Josyane Savigneau, critique littéraire au Monde. (Savigneau Josyane, *Le Monde des livres*, 14 août 2001).

Cette description clinique des rapports humains pris dans la logique des échanges marchands trouve un écho chez les lecteurs. Les gens s'y retrouvent ; la sexualité abordée sous l'angle de la compétition est abordée directement dans quelques scènes explicites. Mais ici la

transgression n'est pas tant contenue dans les scènes de sexe que dans le discours sociologique sous-jacent qui remet en cause l'illusion de la liberté dans un domaine qui passait jusque-là comme un des derniers remparts contre le capitalisme : l'amour.

"En système économique parfaitement libéral, certains accumulent des fortunes considérables; d'autres croupissent dans le chômage et la misère. En système sexuel parfaitement libéral, certains ont une vie érotique variée et excitante; d'autres sont réduits à la masturbation et la solitude. Le libéralisme économique, c'est l'extension du domaine de la lutte, son extension à tous les âges de la vie et à toutes les classes de la société. De même, le libéralisme sexuel, c'est l'extension du domaine de la lutte, son extension à tous les âges de la vie et à toutes les classes de la société. Sur le plan économique, Raphaël Tisserand appartient au camp des vainqueurs; sur le plan sexuel, à celui des vaincus. Certains gagnent sur les deux tableaux; d'autres perdent sur les deux.."

*Extension du domaine de la lutte*, p.45.

Cet imaginaire artistique est directement en prise avec l'imaginaire social : la capacité de M.H. à pomper tel une éponge les failles contemporaines et à les recracher sous la forme ramassée d'un roman fait partie, pour ses défenseurs, de ses qualités. En tant qu'analyste, nous ne pouvons pas laisser de côté cette caractéristique : il est vrai que cette adéquation entre deux discours sur l'état de la société (le discours de l'auteur et le discours des gens « ordinaires ») est ici frappante. Mais évidemment, tous ne sont pas d'accord. Parmi ceux qui ont lu le roman, il en existe qui ne souscrivent pas à sa thèse. C'est pourquoi nous avons choisi de revenir à la publication de ce premier roman : nous y voyons déjà les germes de la polémique qui éclatera en septembre 2001. M.H., par ses romans, entend prendre position sur le monde qui l'entoure. Bien entendu, il se sert de la fiction et il n'est pas question ici de confondre narrateur et auteur...comme le fit Pierre Assouline<sup>8</sup>, lors du déclenchement du procès. Malgré tout, hors de l'univers romanesque, M.H. ne se fait pas prier non plus pour dire ce qu'il pense, sans trop de précaution oratoire. Ses amis aiment à le comparer à cet enfant qui dit que le roi est nu, et s'étonne de se voir botter les fesses... (Noguez, 2003 : 32). Nous verrons que cette « innocence » de l'écrivain sera également un des éléments mis en évidence par ses défenseurs.

Si nous reprenons le fil de Pierre Bourdieu, nous devons ici parler d'homologie structurale entre le champ et la structure interne de l'œuvre. « La notion de champ permet de dépasser l'opposition entre lecture interne et analyse externe [...], traditionnellement perçue comme

---

<sup>8</sup> Directeur littéraire du magazine *Lire*.

inconciliables. [...]on peut poser l'hypothèse d'une homologie entre l'espace des œuvres définies dans leur contenu proprement symbolique, et en particulier dans leur forme, et l'espace des positions dans le champ de production : par exemple, le vers libre se définit contre l'alexandrin et tout ce qu'il implique esthétiquement, mais aussi socialement et même politiquement. » (Pierre Bourdieu, 1992 : 339). Et encore : « Le producteur de la valeur de l'œuvre d'art n'est pas l'artiste mais le champ de production en tant qu'univers de croyance qui produit la valeur de l'œuvre d'art comme fétiche en produisant la croyance dans le pouvoir créateur de l'artiste. » (Pierre Bourdieu, 1992 : 375).

Si nous prenons la lutte entre des prises de position comme point d'appui de l'analyse, nous devons nous demander contre quoi M.H. se positionne. Or, dans l'ensemble de ses interviews et dans ses choix esthétiques, il s'évertue à contrer le « politiquement correct », ce que Flaubert aurait dit de l'idéologie bourgeoise dominante à l'époque. (Toute autre comparaison étant exclue). Le choix esthétique, - la forme « plate » du roman -, et les choix politiques qui s'y trouvent - l'analyse récurrente de la médiocrité des rapports humains, par exemple - ne sont pas dissociables. Cette obsession de dire platement ce qu'il pense aussi bien dans les interviews que dans ses livres se double de la croyance, par ses défenseurs, dans ce don de saisir la réalité dans ce qu'elle a de plus noir. Du point de vue esthétique, notons que Flaubert, lui, s'attachait principalement à « bien écrire le médiocre », ce qui constituait en soi un pari reposant sur l'opposition entre un style « pur » et la description de rapports humains « médiocres ». (Bourdieu, 1992 : 161). Houellebecq, cent ans plus tard, s'attache à inventer une forme esthétique nouvelle qui soit compatible avec ce médiocre : « La forme romanesque n'est pas conçue pour peindre l'indifférence, ni le néant ; il faudrait inventer une articulation plus plate, plus concise et plus morne. » (Houellebecq, 1994 : 42).

#### □ *Les particules élémentaires*

Après cette « entrée fracassante » dans le petit monde des écrivains à succès, le deuxième roman est attendu avec impatience par les critiques et les lecteurs. En 1998, paraît *Les particules élémentaires*. Plus long que le premier, il suscite dès le début des commentaires contradictoires, aussi bien de la part des critiques que des lecteurs. Par l'article qui suit, paru dans *Le Débat* de décembre 1998, nous avons une preuve supplémentaire de l'intérêt et des questions que ce livre a pu susciter.

« Il arrive que la littérature en dise plus sur l'esprit du temps et le mouvement de la société que bien des ouvrages de sociologie. C'est ce qui justifie qu'une revue, dont l'objet n'est ni la littérature ni la critique littéraire, en traite, à sa manière. »

*Le débat*, décembre 1998

Cet en-tête précède un article de Pierre Varrod, directeur général des dictionnaires Robert. Nous l'avons choisi expressément parce que le discours du journaliste rejoint précisément ce que nous avons pointé précédemment : l'imaginaire social (l'esprit du temps) peut être explicité par la littérature.

L'auteur de l'article met en parallèle *Extension ...* et *Les particules élémentaires* pour essayer de décrypter les messages contenus dans ces deux romans ; nous avons vu ce qu'*Extension...* mettait en scène : la disparition des relations humaines prises inexorablement dans l'étau de la consommation, y compris sexuelle et amoureuse. Pour Varrod, le deuxième roman constitue une réponse au premier, car au désespoir succède l'espérance. L'espérance suscitée par la découverte scientifique qui ferait de l'humanité clonée une fratrie enfin reliée et débarrassée de ses démons : l'envie, la frustration, la bêtise.

Nous vous proposons dès maintenant de découvrir *Les particules élémentaires*, à partir de l'article *Apocalypse scientifique et fin de l'humanité* de Jean-François Chassay, Professeur à l'Université du Québec à Montréal paru dans la revue *Discours social/Social discourses* en 2002.

*Les particules élémentaires* raconte l'histoire alternée de deux demi-frères, Bruno et Michel, nés à la fin des années cinquante que les hasards de la vie (et un coup de pouce des géniteurs) ont mis à un certain moment en relation. Abandonnés aux grands-parents par une mère qui a appliqué avec conscience les principes de la libération sexuelle, ils ont peu en commun, sinon de faire partie d'une génération qui, pour l'essentiel, se contente de subir. L'un enseigne la littérature au lycée, l'autre est un biologiste de premier plan; le premier est obsédé par le sexe, alors que l'autre n'a aucun désir sexuel; Bruno, faible et humilié, deviendra fou, alors que Michel, homme incapable de sentiments, finira, croit-on, par se suicider, non sans avoir laissé d'importantes notes, dont il est question dans l'épilogue.

On comprend à la fin du roman que le narrateur est un de ces post-hommes, qui des années plus tard raconte la vie de celui grâce à qui la nouvelle espèce est advenue. Michel a réussi à mettre au point un mode de clonage de l'humanité, aboutissant à une véritable autodestruction : maintenant asexuée, elle peut se reproduire en laboratoire. Sans angoisses, sans problèmes sexuels, le bonheur de cette collectivité apaisée semble complet dans ce nouvel Eden.

Pour Houellebecq, l'échec existentiel de Michel et, dans une plus large mesure, de Bruno, semble répondre à l'échec d'une société de consommation incapable de produire des valeurs allant au-delà de l'égotisme et d'un narcissisme socialement destructeur. Le roman est largement entrecoupé de réflexions sur des événements culturels ayant bouleversé les mœurs, dans les années soixante-dix, généralement dans le sens d'une plus grande liberté (notamment sexuelle). Si ce roman est extrémiste, il l'est d'abord par sa grisaille, évoquant une sorte d'ennui étale dans lequel, malgré tous leurs efforts, les individus semblent englués. *Particules élémentaires* est un ouvrage moraliste mais à la morale ambiguë, utilisant les conditions de vie contemporaines comme des catégories métaphysiques à partir desquelles penser la condition humaine.

Dès lors, il apparaît qu'une partie de la critique a considéré ce livre moins comme une fiction et davantage comme un discours directement politique, comme s'il entérinait tout le «mal» dont la science serait capable — ce qui est loin de se trouver démontré par le roman. Chez Houellebecq, le sujet n'existe plus comme sujet, la famille a implosé, et il ne reste, au fond, qu'à trouver un moyen de se débarrasser le plus doucement possible de cette humanité dont l'envergure n'est plus qu'un vague souvenir du passé.

S'il faut parler d'une «logique de l'apocalypse», le mot qui importe ici est le mot «logique». Le roman s'ouvre sur quelques affirmations lancées sur un ton clinique, présentant une fin de civilisation sans lyrisme. En ce qui concerne Michel, le narrateur dira : "il prit conscience que la croyance, fondement naturel de la démocratie, d'une détermination libre et raisonnée des actions humaines, [...] était probablement le résultat d'une confusion entre liberté et imprévisibilité. Les turbulences d'un flot liquide au voisinage d'une pile de pont sont structurellement imprévisibles; nul n'aurait songé pour autant à les qualifier de libres". (281-282)

*Les particules élémentaires*, roman obsédé par la mort, s'achève ainsi sur la possibilité d'une vie éternelle, mais laïque, permise par la science. Un «simple» bonheur. Comme le dit le narrateur : « à l'estimation des hommes, nous vivons heureux » (393). La science devient le nouveau Messie, mais surtout le désir s'avère à la portée de tous.

Nous dirions également que *les Particules élémentaires* font dialoguer et s'affronter la Mort et le Désir, jusqu'au dénouement dans lequel l'humanité se réconcilie à la fois avec ces deux tourments qui la hantent depuis si longtemps.

Pierre Varrod ne lit pas le roman de la même manière, car il incorpore à son analyse des éléments qui ne sont pas présents dans celle de François Chassay. Il insiste sur les côtés psychanalytiques des relations entre les personnages, dont aucun, dit-il, n'est parvenu à maturité. (Il fait allusion à leur incapacité à dépasser le stade oral). Il s'efforce de minimiser la réflexion mise en évidence dans l'article de Chassay, en concluant son article par une pirouette :

« Michel Houellebecq cherche à rassurer ses lecteurs quand il leur raconte des histoires. Ses romans sont des contes pour grands enfants. Au-delà des scènes de sexe somme toute assez banales pour l'habitué des ouvrages de psychanalyse, la narration parcourt un trajet rassurant. Des péripéties fabuleuses – les mythes scientifiques sont des mythes comme les autres – font passer les personnages et les lecteurs d'un monde difficile (solitude, angoisse, masturbation, frustration) à un monde où il devient enfin possible de s'aimer, au sein d'une humanité réconciliée. Epatant, non ? »

Il y a ici matière à une double interrogation : s'il est vrai que le romans puissent être des révélateurs puissants des imaginaires contemporains en matière de sexualité, alors *Les particules élémentaires* fait partie de ceux-là. Mais avant de nous interroger sur la conception des relations humaines véhiculées dans le roman et les avis contradictoires qui en ont résulté, nous devons nous pencher sur le procès qui a suivi sa parution.

## § 2 : Les racines de « l'affaire Houellebecq »

Ce procès a lieu suite à la plainte d'un camping nommément cité dans le roman, dont les caractéristiques New-Age sont allègrement brocardées par l'auteur. Michel Houellebecq se vit contraint de changer la localisation et le nom du camping parfaitement reconnaissable qu'il décrivait, afin d'échapper à la demande d'interdiction de diffusion déposée par les propriétaires. Ayant reçu la preuve de la bonne volonté de l'auteur, le juge des référés a

finalement débouté les plaignants. L'écrivain, exposé, fit plusieurs déclarations controversées à la presse. La médiatisation du livre qui en résulta a fait grimper les ventes, les critiques littéraires se sont empoignés. Non pas à propos du camping, mais sur les avis supposés de l'auteur en matière d'eugénisme, notamment. En effet, la polémique autour des écrits de Houellebecq s'inscrit dans cette confusion entre roman à thèse et roman tout court.

Le roman à thèse s'expose, par la nature des arguments déployés, à la critique. Or M.H. soutient l'idée que ses romans ne sont que de romans, et que l'idée même d'une thèse quelconque à défendre l'ennuie. Mais cette attitude du romancier par rapport à sa production est constamment démentie par la manière dont il répond aux questions des journalistes sur les « thèmes de société » qu'il aborde dans ses livres. Michel Houellebecq, alias Michel Thomas, ne se dérobe pas, bien au contraire : regardons l'extrait qui suit.

Extrait d'entretien (*Lire*, septembre 1998 – par Catherine Argand)

**Seriez-vous eugéniste ?**

M.H. : Oui, mais dans le sens positif. Il est clair qu'il est immoral d'empêcher quelqu'un de se reproduire quel que soit son état. Mais il est très moral de prendre un œuf constitué et de lui ôter les défauts génétiques qui risquent de lui faire perdre la vie. Il y a dans l'eugénisme le pire et le meilleur. Le pire, ce sont les nazis qui, parce qu'ils n'arrivaient pas à intervenir sur le code génétique, ont tué. Le meilleur, c'est le Téléthon qui essaye de guérir ceux qui sont atteints d'un gène néfaste.

Nous nous intéressons particulièrement à ce débat autour des positions de M.H. sur l'eugénisme car ce dernier figure parmi les interrogations de B&T : pour les sociologues, les valeurs eugénistes ne sont pas recevables, et l'ordre eugéniste est illégitime ; en effet, il ignore le principe de commune humanité. (Boltanski et Thévenot, 1990). Bien entendu, les valeurs discriminatoires de l'ordre eugéniste font déjà partie du monde dans lequel nous vivons. L'apartheid en Afrique du sud en a été l'exemple le plus marquant de la fin du vingtième siècle. Le tout est donc de s'entendre sur le sens du mot « eugéniste ».

Lorsque la journaliste pose sa question, « seriez-vous eugéniste ? », elle se réfère à la fin des *Particules élémentaires*, qui met en scène la disparition de l'humanité telle que nous la connaissons. Et M.H. de lui répondre, non pas sur cette vision « négative », mais au contraire en insistant sur le côté positif des recherches biomédicales sur le génome humain. Il répond : « oui, mais dans le sens positif ».

A nouveau nous pouvons faire intervenir Pierre Bourdieu pour tenter de décrypter l'échange : en effet, on peut comprendre cette volonté de répondre « oui, je suis eugéniste » comme le « résultat » d'une volonté de provocation, et d'un discours distinctif. Mais par contre, la norme sociale joue son rôle : tout est dans le « mais ». Il s'agit d'un eugéniste positif, bien loin de la volonté d'éradiquer toutes les imperfections de l'humanité. On assiste constamment au jeu intérieur qui existe entre la volonté de provoquer et la conscience des limites que lui impose sa position dans le champ littéraire ; le fait de bénéficier d'appuis influents et de connaître le succès ne l'autorise pas à aller jusqu'à dire qu'il soutient la fin de l'humanité telle qu'elle existe pour voir naître un surhomme - quelle que soit sa « réelle position » par ailleurs - bref à prôner des valeurs qui lui aliéneraient son public. Mais il fait preuve d'un degré de provocation suffisant pour se conformer à l'image qu'il veut donner. Si nous reprenons la grille d'analyse des mondes de B&T, le monde médiatique impose la visibilité, le monde inspiré une conscience débarrassée des conventions, et le monde civique le respect des personnes. C'est à la lutte entre ces trois principes que nous assistons ici. Dans cet échange, il y a eu accord entre les mondes civique et médiatique, et écartement du monde inspiré.

Nous pouvons donc dire dès à présent que l'affaire Houellebecq prend précisément racine ici : *Les particules élémentaires* ont lancé les débats. Un article paru dans l'édition du Monde du 8 novembre 1998 résume assez bien l'atmosphère de l'époque.

« On veut absolument voir dans mon roman un essai, des propositions, des solutions, alors que c'est une description. Peut-être que les gens ne devraient pas lire de romans s'ils veulent trouver ça. « Il doit y avoir erreur d'achat », répondait encore Michel Houellebecq, d'une patience espiègle, face à un public se déchaînant en invectives de toute sorte. Des libraires refusent de le recevoir, certains font salle comble, d'autres sont insultés pour soutenir un livre « fasciste ». Samedi 24 octobre à la Fnac Montparnasse, les plus offusqués étaient les lycéens. « Pourquoi cette violence gratuite, tant de scènes de sexe, ces masturbations à toutes les pages ? » « Comprenez-vous que certains parents nous interdisent cette lecture ? » « Oui, oui », hasarde Houellebecq entre deux murmures, renvoyant généralement à ses personnages ceux qui l'interrogent sur sa « position ».

Nous assistons bien « à un fait divers qui révèle la vie sociale » (Michel Maffesoli : 1983). Il est par ailleurs intéressant de constater que malgré la libération du discours sur la sexualité et son omniprésence dans les médias pour plaider en faveur d'un épanouissement rendu quasi obligé, c'est la jeune génération qui semble ici la plus virulente à l'encontre de l'écrivain.

Une conclusion s'impose dès lors : la sexualité et, bien plus, les discours sur la sexualité, reste un révélateur des imaginaires et des contradictions qui agitent les personnes à ce propos. Cachez ce livre que je ne saurais voir, voilà ce que disent les lycéens qui apostrophent M.H.. Nous verrons plus loin que ce mécanisme de rejet fut également présent pour décrire la montée en tension des protagonistes lors de la sortie de *Plateforme*.

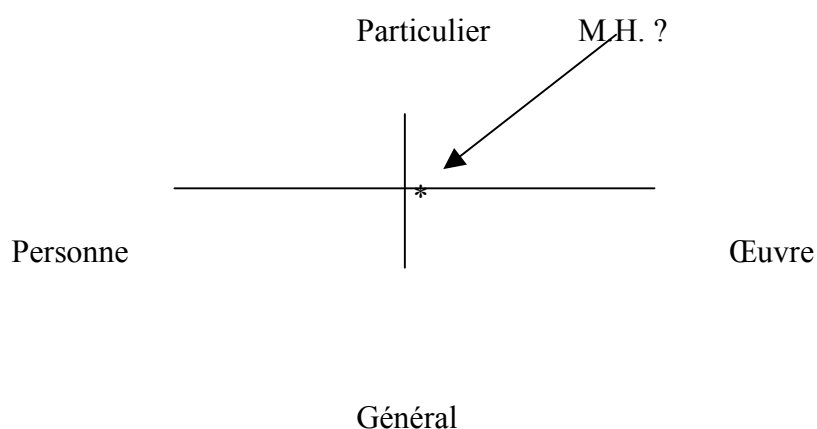
Par ailleurs, dans cet échange, Michel Houellebecq refuse de répondre en tant que citoyen aux accusations de ses détracteurs : il insiste sur le fait que ses romans ne sont rien d'autre que des romans, « descriptifs », sans plus. Une position « de surplomb », en quelque sorte, qui lui permet d'écrire le réel tel qu'il le voit, sans volonté (assumée) de participer à quelque mouvement que ce soit.

## Chapitre 3 : l'épreuve de la grandeur

### § 1 Un grand écrivain ?

Cette « foire d'empoigne » qui accompagne la sortie du roman permet non seulement à l'auteur de sortir complètement de l'anonymat, et de vendre, mais surtout de sentir « objectivement » qu'il est devenu un écrivain, et, si nous reprenons la typologie de Nathalie Heinich, un grand écrivain.

Cet état de la grandeur d'un écrivain est décrit par Nathalie Heinich comme un processus résultant d'un équilibre entre deux pôles qui se croisent. « C'est donc selon un double axe croisé que s'organisent les pôles entre lesquels se constitue le grand écrivain : axe de la personne à l'œuvre, axe du particulier au général. [...] C'est entre ces deux pôles extrêmes sur l'axe de la singularité – [...] – que s'établit, au maximum de grandeur créatrice, le point d'équilibre entre l'objectivation dans l'œuvre et la présence de la personne, et entre la particularité de l'expression [exigence d'originalité] et la généralité d'une commune référence à la tradition. [...] Dans ce lieu de convergence entre le général de l'histoire collective et le particulier de l'expérience individuelle, matérialisé dans une œuvre où se projette une dimension personnelle de l'expression, l'authentique singularité du grand écrivain échappe au délire solipsiste de l'auteur simplement « insolite », « bizarre » ou même « fou ». (Heinich, 2000 : 251).



Pour Nathalie Heinich, le « grand écrivain » parle de l'universalité d'une expérience propre à la condition humaine, via une expression *particulière*. Mais cette expression particulière doit, pour ne pas être taxée de délire, être en quelque sorte mesurable sur l'axe « particulier – général ». Pour être reconnu en tant qu'écrivain par les acteurs légitimes du champ littéraire (critiques, pairs, lecteurs), il faut donc s'éloigner des formes « classiques » d'écriture tout en ne s'en détournant pas trop. Trouver « ce juste milieu » entre ce qui est entendu comme allant de soi et l'exigence d'originalité et de créativité propre à ce champ.

## § 2 : Les avis des lecteurs

Ce qui suit émane d'un site consacré à l'échange de points de vue sur les livres, ([www.guidedelecture.com](http://www.guidedelecture.com)) et rend compte effectivement de cette capacité particulière qu'à cet écrivain à se tenir exactement au milieu, entre le délire mystique et la propension à rendre compte de l'universel. (Caractéristiques du monde inspiré).

Extension du domaine de la lutte raconte l'histoire d'un informaticien qui est en gros « revenu de tout », qui porte un regard extrêmement méprisant sur le monde qui l'entoure et qui mène une vie triste à mourir.

J'ai adoré ce livre car il est fort : ce n'est pas une de ces œuvres qui se complaît à dire « les gens sont méchants, la vie est dégueulasse » sans plus argumenter que cela. Dans *Extension du domaine de la lutte*, la démonstration vient à l'appui de cette assertion et c'est pourquoi elle est dérangeante. Les personnages du roman, on peut les toucher, on a furtivement l'impression de les connaître, de pouvoir ressentir ce qu'ils ressentent. Tout le monde a connu quelqu'un comme le compagnon du narrateur, qui essaie désespérément et pathétiquement de draguer des filles sans jamais réussir.

C'est un livre qui ne laisse pas indifférent, qui peut fortement déplaire mais qui peut aussi marquer très profondément ceux qui peuvent supporter des œuvres qui décrivent avec tant de véracité la misère de la condition humaine.

Ce premier témoignage de lecteur utilise le mot démonstration : le roman « démontre » que la « vie est dégueulasse, et que les gens sont méchants ». Cet assertion illustre ce que nous venons de dire : l'imaginaire fictionnel rejoint l'imaginaire du lecteur... En ce qui concerne le personnage du « perdant » dans le roman, voici ce qui est dit : « nous avons tous connu quelqu'un qui essaie [...] de draguer les filles sans jamais réussir. » Ce quelqu'un reste inconnu, mais en tout cas il est présent dans la vie « réelle » de cette personne. L'homologie entre le réel et l'imaginaire s'opère via la croyance dans le génie de l'écrivain, qui serait de décrire le réel « tel qu'il est ».

Les particules élémentaires. [...] La plume de Houellebecq, qui est incisive et souvent sans état d'âme, ajoute une sensation de distance par rapport au sort des personnages qui se déroule sous nos yeux. Alors que ce que traversent les personnages semble plutôt réel et douloureux. Ce contraste, que je n'avais pas encore trouvé chez un auteur, m'a plu, mais parfois gêné, car il aborde parfois des sujets en nous disant les choses telles qu'elles sont parfois en frôlant l'indécence. Peut-être que la tristesse qui se dégage des pages que j'ai lues m'a touchée particulièrement, parce que certains passages me rappelaient des moments de mon enfance. Je crois que chacun d'entre nous peut se retrouver dans un passage ou un autre de ce roman. Sa réalité et son modernisme font son charme. Enfin, je crois que c'est un livre à lire, mais pas lorsque l'on est dans une phase creuse!!!

« Je crois que chacun d'entre nous peut se retrouver dans un passage ou un autre du roman. »  
Se retrouver : ici aussi on peut voir cette identification aux héros, le plaisir que le lecteur tire de cette mise en miroir. L'allusion au style de Houellebecq « incisif » et « distancié » renvoie à ce que Nathalie Heinich nomme l'exigence d'originalité dans les limites des codes du champ littéraire, mais aussi à ce que nous avons dit plus haut sur l'homologie entre le parti pris esthétique de Houellebecq et ses prises de position.

Les particules élémentaires sont la version améliorée du premier roman du même auteur, *Extension du domaine de la lutte*. [...] Peintre très pessimiste, et très noir, Houellebecq se complaît dans tout ce que notre société peut offrir de plus morbide... Il n'en reste pas moins qu'il est malheureusement souvent près, trop près de la réalité...

Ces extraits sont assez « illustratifs » de cet adéquation entre l'imaginaire du lecteur et celui de l'écrivain. Cette empathie mutuelle repose à la fois sur une identification du lecteur au discours supposé de l'écrivain, mais aussi et peut-être sur un pas de côté que l'interprétation impose : le monde que le lecteur croit découvrir, et son interprétation, sont issus des imaginaires sociaux qui leur sont communs, mais aussi sur la volonté, parfois inconsciente, d'identification à un discours, même et surtout le discours non « politiquement correct » ; ce non politiquement correct<sup>9</sup> qui hante les protagonistes de notre affaire, jusque dans le prétoire.

Bien sûr, cette expression du désir de ne pas tenir compte du discours supposé dominant sur divers thèmes renvoie également à ce souci de distinction. Distinction à l'intérieur du champ

---

<sup>9</sup> Nous n'entrerons pas dans le débat qui serait de définir ce « non politiquement correct » ; du point de vue sociologique, nous l'employons par référence à l'utilisation que les protagonistes en font : un outil de distinction par rapport aux discours qu'ils estiment dominants.

par rapport aux autres écrivains, mais aussi distinction par rapport au monde dans son ensemble.

Mais avant le prétoire, c'est dans le roman suivant, *Plateforme*, que le discours incorrect (ou connoté comme tel par certains critiques) sera le plus virulent. De quoi nous parle ce roman ? C'est ce que nous allons découvrir maintenant.

## Chapitre 4 : Plateforme

### § 1: Propos d'auteur et polémiques

Extrait de l'article de Pierre Varrod, « Michel Houellebecq. Plateforme, pour l'échange des misères mondiales », *Esprit*, novembre 2001, p.96-117.

« Les gens que j'ai fréquentés depuis que je suis devenu connu m'ont moins intéressé que les gens moyens ». Dans ses romans, Houellebecq dépeint la vie de Français moyens. Il s'assume comme tel. Pendant la guerre, dit-il à Lire, « j'aurais été un collaborateur essayant de sauver des juifs, mais je n'aurais pas été à l'aise.[...]. Je ne suis pas plus courageux que les autres... même plutôt moins ». C'est là le piège à journalistes. A la différence des autres Français moyens, il est conscient d'en être un, il écrit sur le sujet. Moyen et conscient de l'être, il est double et s'expose à deux risques d'incompréhension symétriques : n'être perçu que comme Français moyen ; ou, à l'inverse, n'être perçu que dans sa conscience, ou recul (position du Monde). Pour l'entendre, il faut saisir les deux brins ensemble. Verbatim.

Le point générateur de Plateforme ? Un voyage en Thaïlande. Surprise : les touristes arabes à Bangkok... « je m'imaginai bêtement que les musulmans étaient tous de bons musulmans ». Le mal-être féminin en islam, traditionnellement dénoncé, cache le mal-être masculin. La clientèle des « anglo-saxons jeunes ? » « Si ces gens n'arrivent plus à faire l'amour, c'est parce qu'ils sont trop prisonniers de leur individualité ». L'apologie de la prostitution ? « J'assume à fond, parce que je sais que j'ai raison[...] je suis pour une organisation rationnelle de la chose, un peu comme en Allemagne et surtout en Hollande ». Contre la pédophilie ? « Bien sûr ». La religion ? « Dieu n'existe pas ; « mais le matérialisme est un moindre mal ». Les monothéismes ? En voyage dans le Sinaï, « je me suis dit que le fait de croire à un seul Dieu était le fait d'un crétin ». Conclusion, via le Monde : « J'aimerais que ce que je pense moi personnellement n'ait aucune importance. C'est le sens de l'époque qui cherche à m'entraîner dans la polémique ». Après Gainsbourg et Coluche, qui tenaient des propos parfois inacceptables, voici venu le tour de Houellebecq. Tout romancier du médiocre s'expose à être considéré comme un romancier médiocre » » .

Cet article est approprié à notre objet : en effet, l'auteur met en parallèle le discours de M.H. sur lui-même, et ses prises de position sur la société. En effet, ce double discours se tient sur deux registres de justification (les Cités inspirée et civique), comme nous l'avons déjà vu. La polémique existe à présent dans la question de savoir si le fait que M.H. soit un grand écrivain parce qu'il écrit sur le médiocre de façon originale et talentueuse, (litige dans la grandeur inspirée) ou s'il est un mauvais citoyen parce qu'il écrit et s'exprime médiocrement sur des sujets qui fâchent (transport de la grandeur - « misère » - inspirée vers la grandeur civique) ; ou encore qu'il soit un écrivain médiocre parce que ce qu'il dit dans ses romans est médiocre

(à l'inverse : transport d'une misère civique vers une misère inspirée). Nous verrons comment un journaliste français d'origine arabe a clairement mis en avant cette question.

Notons également que le fait que M.H. cherche à minimiser l'impact de son discours (« J'aimerais que ce que je pense, moi personnellement, n'ait aucune importance ») vise donc à diminuer sa grandeur dans le monde de l'opinion (et, par ricochet, dans le monde civique) et à se grandir dans le monde inspiré. Mais la contradiction que nous soulignons depuis le début de notre travail réside dans le fait qu'il veuille à tout prix donner son opinion. Il ne rechigne pas, jusque là, à donner son avis sur les sujets les plus sensibles : la pédophilie, la prostitution, la collaboration durant la guerre 40-45, les religions ...

Rappelons aussi que le différend entre les deux cités se double d'un litige à l'intérieur du monde civique entre deux idées du bien qui peuvent s'en réclamer : la liberté d'expression et le respect des personnes. Voyons comment nous pouvons traiter de la liberté d'expression via l'analyse de Jérôme Meizoz sur l'autonomie du champ littéraire.

## § 2 : De l'enjeu littéraire à l'enjeu moral : la question de l'autonomie du champ littéraire

Appui théorique : Jérôme Meizoz, *Plateforme et la justice, dans une perspective historique* (procès du 19<sup>ème</sup> siècle), Etudes de lettres, no.4, 2003, Université de Lausanne

Pour Jérôme Meizoz, (Meizoz : 2002) toute l'ambiguïté de l'affaire repose sur la confusion (intentionnelle ?) que l'on perçoit, au niveau de la structure narrative (méta-discours sociologisant, citations d'auteurs tel qu'Auguste Comte) et de la mise en scène médiatique, entre l'auteur et le narrateur : « le conflit autour de Plateforme surgit au moment précis où la fonction auctoriale réoriente la lecture du roman par la reprise à son compte des opinions « socialement inacceptables » du narrateur et des personnages. Dès qu'il suggère que les opinions de Michel et les siennes se recourent, Houellebecq donne la clef de lecture de l'axiologie romanesque et en fait une prise de position factuelle (et non plus seulement fictionnelle) dans l'espace social, susceptible d'un examen pénal. »

Pour ce sociologue de la littérature, l'explication trouve sa source dans la médiatisation extrême de la dernière génération d'écrivains qui se sont trouvés obligés de confirmer par leurs attitudes ou leurs paroles ce qui s'est dégagé de leurs écrits. Le discours de l'auteur

vient après coup confirmer le discours du narrateur, dans une spirale de confusion et de provocation (dans ce cas précis) propice à toutes les interprétations.

Il s'agit d'une explication séduisante, et nous pouvons essayer de la faire dialoguer avec les concepts de grammaire philosophique et morale. Il s'agira de prendre ce discours-là au sérieux, (ce que fait également Meizoz) mais en plus de démontrer qu'il s'inscrit dans une certaine idée du bien qui peut être contenue dans la cité inspirée ou de renom... et qui s'oppose à une autre idée du bien contenue dans la cité civique, sur laquelle s'est appuyée l'accusation. De plus, l'ambiguïté dont fait état à juste titre Meizoz est une notion présente dans *De la justification*. Ambiguïté comprise comme une capacité à se tenir dans plusieurs mondes, sur plusieurs scènes, à utiliser des arguments hétéroclites ou tronqués...

Nous vous proposons à présent d'entrer dans le vif de la dispute, à laquelle les chapitres suivants sont consacrés.

Cette dispute est présente non seulement dans le monde littéraire, mais aussi chez les lecteurs ; nous commençons par l'avis de ces derniers, car ils reprennent clairement les arguments utilisés par les parties.

### § 3 : Les avis de six lecteurs sur *Plateforme* et leur analyse

Avis 1.Ce roman a tellement défrayé la chronique qu'il est devenu inutile de le présenter. Michel Houellebecq a gagné son procès le 22 octobre dernier (2002!). Il lui a été reproché de tenir des propos racistes et de dire trop fort sa piètre opinion de la religion musulmane. [...]L'auteur a le don de montrer sans concession la nature humaine et le peu d'espoir de réaliser une vie heureuse sur cette Terre. Il montre l'homme dans ses contradictions : imposer sa foi par le sang, imposer des lignes de conduite qu'on ne respecte pas! Michel Houellebecq montre par exemple que les Arabes musulmans fréquentent eux aussi les bordels asiatiques. C'est certainement ce qui a déplu à ceux qui l'ont attaqué!

À cause des propos retranscrits dans *Lire*, l'auteur a dit récemment qu'il ne livrerait plus d'interviews.

Même si cela n'est pas gai, il faut que Michel Houellebecq continue à écrire et à nous livrer sa vision de l'humanité.

Ce témoignage exprime ce qui avait déjà été vu plus haut : les interférences entre le monde inspiré, le monde de l'opinion et le monde civique sont présentes ; ce lecteur transporte la grandeur « inspirée » dans le monde civique (voir les propos soulignés).

Avis 3. Même atmosphère que dans Les particules élémentaires, même pessimisme, même type de personnes revenues de tout, désabusées à l'extrême, même humour fin... un tableau de notre société très dur, mais hélas très vrai. Un excellent livre qui va fatalement vous ébranler .

Ici nous pointons une mise en avant du monde civique via le monde inspiré. Ce tableau « très dur » fait référence à la capacité de « dévoiler » le réel (civique), via un excellent livre (inspiré).

Avis 4. Ayant lu Les particules élémentaires, je dois avouer ma préférence pour Plateforme où l'auteur s'abandonne au bonheur potentiel grâce à l'amour mais où le récit reste teinté de pessimisme. L'auteur sait bien jouer sur les émotions, suscitant quelquefois le désespoir et quelquefois l'espérance. Pour ce qui est de ses propos mitigés sur l'Islam, ils peuvent paraître légitimes dans le cadre de l'histoire racontée mais peuvent peut-être témoigner d'une opinion personnelle intolérante.

Il ne faut pas oublier que le roman s'inscrit dans la ligne du franc-parler et, par conséquent, les scènes de baise sont très explicites, voire choquantes. Ames puritaines s'abstenir.

L'auteur transporte aussi le monde inspiré dans le monde civique, puisque les propos tenus dans le livre peuvent être « le reflet » d'une opinion personnelle intolérante.

Avis 5. Je viens de terminer Plateforme de Michel Houellebecq. Eh bien... le livre me laisse perplexe. Pendant les deux tiers de la lecture, je trouvais que Michel Houellebecq faisait beaucoup de juxtapositions... d'idées et de sujets. Je trouvais d'ailleurs qu'il avait des idées toutes faites! Ce livre, au langage sulfureux, me semblait une mosaïque, un assemblage de raisonnements ou d'idées diverses mises côte à côte, plic ploc! Mais par contre, la fin fort imprévisible m'a tout à fait séduite car finalement, j'ai trouvé que son roman était bien construit, du moins quant au fil de l'histoire elle-même.

Je me suis aussi fait la réflexion que les médias en général ont fort critiqué certaines phrases qui, mises hors de leur contexte, étaient méprisables... Il faut prendre un peu de recul par rapport au roman, par rapport à l'écrivain, en excluant tous les reportages valorisants ou dévalorisants parus dans la presse... Le style est alerte et vif, bien de notre époque!

Je vais peut-être être un peu sévère, mais je ne mettraï qu'un 3,5/5!!! Je ne sais pas si je lirai jamais un autre livre de cet écrivain mais... on ne sait jamais.

Avis 6 . Loin d'être une apologie du tourisme sexuel, comme certains le croient, ce livre pointe l'essoufflement de notre civilisation occidentale. La mondialisation, la recherche du profit et l'hédonisme nous sont envoyés à la figure avec un vrai talent de raconteur. Avec en plus une étonnante histoire d'amour. Et pour ne rien gâcher (ne soyons pas hypocrites), certaines scènes torrides m'ont bien fait fantasmer. Houellebecq provoque, c'est évident. Ses déclarations récentes contre l'islam lui feront probablement beaucoup de tort. La fin du livre (que je ne vous raconte pas pour ne pas déflorer le sujet) jette un éclairage inédit sur les événements que nous avons vécus en direct la semaine dernière [attentats à New-York]. L'intégrisme comme réponse au capitalisme « triomphant »?

Sur ce site internet consacré à la littérature, il y a 20 critiques concernant M.H.. Sur ces 20 critiques, nous n'en avons pas relevé qui s'offusquaient des propos tenus ni dans le roman, ni dans la presse. Les critiques négatives s'attachent à dénoncer les excès de pornographie et le langage cru de l'auteur. Evidemment, nous connaissons les biais de ce genre de site : auto-sélection, expression standardisée, volonté de communiquer « quelque chose d'intéressant » aux autres internautes.

Malgré tout, il nous est apparu important de souligner que, pour ces lecteurs en tout cas, il n'était pas question de prendre clairement position dans ce procès. Deux interventions pointent le problème en tentant d'objectiver les faits : « Je me suis aussi fait la réflexion que les médias en général ont fort critiqué certaines phrases qui, mises hors de leur contexte, étaient méprisables. Il faut prendre un peu de recul par rapport au roman, par rapport à l'écrivain, en excluant tous les reportages valorisants ou dévalorisants parus dans la presse »... et aussi : « Pour ce qui est de ses propos mitigés sur l'Islam, ils peuvent paraître légitimes dans le cadre de l'histoire racontée mais peuvent peut-être témoigner d'une opinion personnelle intolérante. »

Il est apparu également que le contexte du 11 septembre jouait un rôle important dans le regard porté sur le roman : « Ses déclarations récentes contre l'islam lui feront probablement beaucoup de tort. La fin du livre (que je ne vous raconte pas pour ne pas déflorer le sujet) jette un éclairage inédit sur les événements que nous avons vécus en direct la semaine dernière [attentats à New-York]. L'intégrisme comme réponse au capitalisme 'trionphant' ? »

Le fait d'avoir eu l'intuition d'une action terroriste menée au nom de cette religion marque l'esprit de ces lecteurs, sans qu'ils puissent prendre la distance nécessaire par rapport à aucun des deux événements. Les critiques qui émanent des forums littéraires font aussi état de la tension/relation entre la forme et le fond : certains doutent des qualités d'écrivain de M.H. en lui reprochant son style (ou son absence de style) tout en lui accordant une « lucidité », une certaine « vision du monde » qui n'appartiendrait qu'à lui et serait « représentative » du malaise occidental.

Nous verrons que d'autres forums, non littéraires, iront dans un tout autre sens : celui de l'argumentation et de la dispute sur les propos de M.H. en matière de religion islamique.

## Chapitre 5 : les contextes

### § 1 : Le 11 septembre 2001

Le dernier témoignage sur Plateforme (avis n°6) est arrivé en ligne un jour après le 11 septembre. Cette date est le pivot autour duquel nous avons choisi de faire tourner la scène contextuelle. Bien entendu, nous aurions pu choisir les manifestations pour ou contre le port du « foulard », ou encore le score de Jean-Marie Le Pen aux élections présidentielles de 2002. Mais il nous semble que cette date du 11 septembre a marqué le début d'une révélation : celle d'une tension pré-existante à l'événement, mais qui s'est transformée en « problème de société » récurrent tant au niveau médiatique que politique ou sociologique.

Voici ce que dit Christian Jambet, spécialiste de la philosophie et de l'islam, à propos des relations entre « l'Islam » et « l'Occident » : « La notion courante, triviale, de choc des civilisations semble bien vivante, et gouverne la plupart des commentaires officiels. Elle n'est pas nouvelle et s'enracine assez étrangement dans une conception étroite de la « raison » dont l'émergence correspond paradoxalement au triomphe de l'idée républicaine en France. [...] Nos institutions soutiennent encore, quoi qu'elles veuillent, une conception simpliste de la culture philosophique de l'islam, qui se traduit par le sentiment d'une extériorité indélébile ». (Jambet, in Wiewiorika Michel, *L'avenir de l'islam en France et en Europe*, 2003 : 210).

L'incapacité que nous avons pointée, dans le chef de Michel Houellebecq, à regarder l'Islam sous un autre angle que celui de cette fameuse conception simpliste nous a conduit à élargir le débat.

A propos de cette tension entre deux « visions du monde », nous pouvons également pointer un développement intéressant de Joseph Maïla : « De ce point de vue, l'un des aspects les plus dramatiques de notre monde globalisé réside dans cette disparité de langages qui ne se font plus écho, tant l'un et l'autre se placent à des niveaux de profonde discontinuité théorique, linguistique et temporelle. L'affaire Rushdie est un exemple frappant de cette discontinuité : l'une des parties invoquait l'atteinte à l'honneur et à la dignité des musulmans, constituée par la publication d'un roman jugé offensant à l'égard du Prophète, tandis que l'autre arguait du principe de la liberté d'expression. A l'Iran qui avançait une condamnation *urbi et orbi* de

Salman Rushdie<sup>10</sup>, la Grande-Bretagne a opposé l'idée que les jugements se prononcent dans le respect des règles judiciaires appropriées, tranchées, en cas de litige, par les principes des lois et des juridictions applicables au conflit. Dialogue de sourds ou absence d'une plateforme minimale d'échange et de consensus ? Sans donner une portée démesurée à l'affaire Rushdie – le contexte de l'Iran révolutionnaire a été largement responsable de sa sur-médiatisation, - force est de constater, rétrospectivement, qu'elle était indicative de la difficulté à jeter les bases d'un langage commun entre des cultures pouvant être conduites, chacune pour son compte, à exacerber ses propres spécificités, les transformant du même coup en aspérités culturelles. (Arkoun, Maïla, 2003 : 74).

Ce développement s'inscrit dans la réflexion des intellectuels arabes et occidentaux sur les causes et conséquences du 11 septembre. Il témoigne de cette tension en amont du conflit, tension présente également dans les disparités des représentations de la justice.

C'est donc dans un contexte particulier que s'est tenu le procès.

## § 2 : Le déclencheur

□ L'interview au magazine *Lire* du 6 septembre 2001

Quelques jours avant ce fameux 11 septembre, le 6 septembre 2001, Michel Houellebecq accorde une interview au magazine *Lire*. Cette interview fait suite à la parution de son dernier livre, *Plateforme*, mettant en scène un narrateur, Michel, dont les tribulations en Asie et Occident servent de toile de fond à l'histoire de cet homme désabusé, qui se veut lucide et ironique sur les conditions de vie de ses contemporains. L'histoire commence par les

---

<sup>10</sup> Salman Rushdie, écrivain d'origine indienne, s'est vu menacé d'une fatwa pour blasphème suite à la parution en 1989 de son livre *Les versets sataniques*. Il vit actuellement en Angleterre. Sa position durant le procès Houellebecq fut très claire et est résumée dans un article paru dans le Monde du 4 Octobre 2002 : « Salman Rushdie a pris la défense de Michel Houellebecq dans un article publié par le Guardian du 28 septembre : « Si les romanciers ne peuvent décrire des nazis ou des fanatiques sans être accusés d'être nazis ou fanatiques, ils ne pourront plus travailler ». Pour lui, « Plateforme est un bon roman », car il permet de « comprendre la France (...) qui donna à la gauche un sanglant coup de poing lors de la dernière élection présidentielle ». « Dans ce procès, les deux parties ont déjà perdu. La réputation de Michel Houellebecq a été compromise et ses adversaires islamiques sont apparus, une fois encore, comme des opposants à la liberté de parole », écrit l'auteur des *Versets sataniques* ».

commentaires du narrateur sur les conditions de la mort de son père, tué par un Algérien, chez lui. Les raisons de ce meurtre sont clairement explicitées : Aïcha, la femme de ménage du père, était aussi sa maîtresse. Le frère de celle-ci n'a pas supporté cette situation... et a tué l'occidental coupable d'avoir volé la virginité d'une musulmane. Le décor est planté, et le moins que l'on puisse dire est qu'il laisse peu de place à l'ambiguïté : le personnage principal décharge sa haine de l'assassin dès les premières pages, et lie clairement une lecture étriquée du Coran à l'assassinat. Il n'aimait pas son père, ils éprouvaient une solide indifférence mutuelle, mais ce meurtre absurde les rapproche : il verra la fin de la vie de son père autrement, lui concédant une capacité d'aimer dont il se sent incapable. Notons qu'en dehors de la religion, les considérations sur la « sexualité occidentale » ont constitué un autre sujet de polémique, mais sans donner lieu à un procès, car M.H. ne mettait pas en cause, à ce propos, un groupe particulier, mais un fonctionnement social jugé hypocrite.

A présent, nous pouvons voir ce qui a été dit : (Extrait de l'interview au magazine *Lire*, septembre 2001.)

*Pour l'Islam, ce n'est plus du mépris que vous exprimez, mais de la haine ?*

M.H. : oui, oui, on peut parler de haine.

*Est-ce lié au fait que votre mère s'est convertie à l'Islam ?*

M.H. : Pas tant que ça, parce que je ne l'ai jamais prise au sérieux. C'était le dernier moyen qu'elle avait trouvé pour emmerder le monde après une série d'expériences tout aussi ridicules. Non, j'ai eu une espèce de révélation négative dans le Sinaï, là où Moïse a reçu les Dix Commandements... subitement j'ai éprouvé un rejet total pour les monothéismes. Dans ce paysage très minéral, très inspirant, je me suis dit que le fait de croire à un seul Dieu était le fait d'un crétin, je ne trouvais pas d'autre mot. Et la religion la plus con, c'est quand même l'islam. Quand on lit le Coran, on est effondré... effondré ! La Bible, au moins, c'est beau, parce que les juifs ont un sacré talent littéraire... ce qui peut excuser beaucoup de choses.[...]

*Votre personnage principal en arrive à prononcer cette phrase : « Chaque fois que j'apprenais qu'un terroriste palestinien ou un enfant palestinien ou une femme enceinte palestinienne, avait été abattu par balles dans la bande de Gaza, j'éprouvais un tressaillement d'enthousiasme... »*

M.H. : La vengeance est un sentiment que je n'ai jamais eu l'occasion d'éprouver. Mais dans la situation où il se trouve, il est normal que Michel ait envie qu'on tue le plus de musulmans possible... Oui... oui, ça existe, la vengeance. L'islam est une religion dangereuse, et ce depuis son apparition. Heureusement, il est condamné. D'une part, parce que Dieu n'existe pas, et que même si on est con, on finit par s'en rendre compte. A long terme, la vérité triomphe. D'autre part, l'Islam est miné de l'intérieur par le capitalisme. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est qu'il triomphe rapidement. Le matérialisme est un moindre mal. Ses valeurs sont méprisables, mais quand même moins destructrices, moins cruelles que celles de l'islam.

## □ L'analyse

Cet extrait constitue le point d'appui essentiel de l'accusation. Il ne nous appartient pas de commenter les avis politiques de M.H., car ce n'est pas notre affaire. C'est pourquoi nous avons pris le parti de retranscrire les propos tels quels. Bien entendu, nous savons très bien que ces mots attisent des réactions « passionnelles », mais c'est justement ce qui justifie la passion des propos tenus par les deux parties qui nous intéresse en premier lieu, et non pas leur degré de pertinence. Ensuite seulement nous serons en mesure de mesurer l'efficacité des Cités présentées par Luc Boltanski et Laurent Thévenot pour rendre compte des enjeux politiques et moraux qui y sont à l'œuvre.

De façon très explicite, (il utilise l'insulte) M.H. remet en cause la valeur d'un dispositif, (le Coran) et est donc accusé d'avoir de façon implicite remis en cause la qualité<sup>11</sup> des personnes attachées à ce dispositif. Nous qualifions le Coran de dispositif dans le sens où il peut à la fois désigner un livre concret et prendre des valeurs diverses suivant les personnes et les situations ; nous pouvons dire également qu'il existe en tant « qu'être » puisque ce sont les croyants, en le lisant et l'utilisant, qui le font vivre et lui confèrent une valeur symbolique dans cette situation particulière qu'est la pratique de la religion.

Soulignons à nouveau ici que c'est bien le rapport entre les objets et les personnes qui font les mondes. Il n'existe pas de monde *a priori*,<sup>12</sup> mais des lieux d'échanges particuliers, qui, lorsqu'ils sont conflictuels, deviennent des lieux d'opposition d'arguments pour défendre les droits attaqués en faisant appel aux principes relevant des mondes en conflit. Nous citons : « Il faut donc renoncer à associer les mondes à des groupes et ne les attacher qu'aux dispositifs d'objets qui qualifient les différentes situations dans lesquelles se déploient les activités des personnes lorsqu'elles mettent ces objets en valeur. Or, dans une société différenciée, chaque personne doit affronter quotidiennement des situations relevant de

---

<sup>11</sup> La pratique de la religion par les croyants (non religieux) elle-même peut être « rattachée » au monde domestique (respect de la tradition, de la hiérarchie, de « dieu le père »), même si elle relève principalement du monde inspiré.

<sup>12</sup> Les Cités « existent » en dehors des Mondes, mais ce sont les Mondes, via le rapport aux objets, qui actualisent les Cités. Les Cités sont des topiques argumentaires, issus des réflexions et des grammaires de la philosophie occidentale. Si les Cités sont le produit de l'histoire (et des hommes qui la font), les Mondes s'inscrivent dans des situations constamment actualisées. Notons que ces situations sont analysées principalement sous l'angle des « argumentaires » déployés et non pas en tenant compte en premier lieu des caractéristiques (sociales, économiques) des personnes. C'est pourquoi elle peut paraître s'opposer totalement à la sociologie de Pierre Bourdieu.

mondes distincts, savoir les reconnaître et se montrer capable de s'y ajuster. »(B&T, 1991 : 266)

Notre question principale est de savoir s'il s'agit d'un conflit opposant plusieurs mondes et non d'une épreuve surgissant à l'intérieur du même monde (ce qui concernerait donc des personnes mettant en valeur les mêmes objets). Voyons ce qu'il en est, après première lecture : lorsqu'il s'adresse au journaliste pour répondre aux questions sur son nouveau livre – *Plateforme* – M.H. se trouve bien dans la cité de l'opinion. Il y a assurément une place de « grand » dans cette cité. Pourquoi ? Tout d'abord, la situation : une interview. En dehors du fait que c'est un truisme que de dire que les journalistes font l'opinion, (ou, du moins, s'y essaient), reprenons la grille d'analyse ci-dessus : M.H. jouit d'une renommée, soit très favorable, soit très défavorable. En aucun cas il n'est « indifférent » aux autres personnes qui font partie du monde de l'opinion particulier qu'est le microcosme littéraire parisien. Il est célèbre. Son désir d'être reconnu passe par un certain type d'attitudes ou d'opinions qui font « que tout le monde en parle ». C'est donc bien une vedette, et évidemment son passé (ou, à tout le moins, ce qu'il a bien voulu en dire) est connu. Lorsque l'interview prend le tour qu'on lui connaît, que se passe-t-il exactement et dans quels termes issus de la typologie de Boltanski et Thévenot? Il répond à une question qui porte sur le contenu de son livre et les propos de son héros. Le paradoxe réside dans le retournement de l'échange : on assiste à l'apparition de la prise de position de l'auteur lui-même, qui, comme le souligne Meizoz, va jusqu'au bout de sa logique. Pour Meizoz, il s'agit d'un non-choix : l'auteur ne peut faire autrement que de suivre son personnage.

Boltanski s'intéressera tout autant aux intentions de l'auteur que de voir ce que ses dires ont provoqué. Or, p.283, (nous résumons) B & T nous expose le cas d'un homme qui fait de sa participation à un concert le lieu d'une dénonciation publique visant à libérer un prisonnier politique : « La dénonciation vise à faire prendre conscience au public du « vrai » sens de sa participation au spectacle, à le retourner, c'est à dire à transformer une audience, existant dans la nature de l'opinion [...], en une opinion publique relevant de la nature civique et capable de se manifester, à ce titre, sous la forme d'un collectif solidaire. »

Cet extrait nous semble *en partie* relever de ce qui se passe le 6 septembre 2001 dans l'appartement de M.H. lorsqu'il s'adresse au journaliste : il profite de la situation de l'interview et de sa position de « grand » dans le monde médiatique pour « dévoiler » ce qui à

ses yeux constitue une imposture, celle des religions monothéistes et de la religion musulmane en particulier. Or la pratique d'une religion (monde inspiré/domestique) a été codifiée en France par une loi adoptée en 1905 sur la laïcité. (Monde civique). La dénonciation opérera le dévoilement suivant : elle visera à dénoncer l'utilisation inadéquate d'un objet ne relevant de la situation dans laquelle se trouvait Houellebecq au moment de l'interview.

Dans son article, Meizoz traite peu des arguments de la partie adverse. Mais nous voyons qu'en ce qui concerne les associations musulmanes, l'exigence de montée en généralité pour se grandir et grandir sa cause s'est réalisée ici par un retournement de la cause « générale » (défendre une communauté) vers les individus (l'insulte concerne chaque victime en particulier). Il s'agit d'une montée en généralité inversée qui s'instaure très souvent dans les affaires qui touchent à l'intégrité physique et morale des personnes. Pour que la cause devienne générale, il faut d'abord qu'elle touche chaque personne susceptible d'être concernée. (Identification collective à un cas singulier). Cette exigence de montée en généralité pour les associations s'est trouvée confrontée à une double exigence pour M.H. : celle de mettre en évidence sa singularité d'écrivain, tout en restant assez représentatif d'une cause commune : la liberté d'expression, corollaire de l'autonomie du champ littéraire.

C'est ce que nous allons voir en analysant les arguments échangés dans la salle d'audience de la 17<sup>ème</sup> chambre du Tribunal correctionnel de Paris, le 17 septembre 2002.

## Partie II

### L'accusation

## Chapitre 1 : dans les médias

### §1 : La réaction du recteur de la mosquée de Paris : l'accusation

Source : [www.justicefides.fr](http://www.justicefides.fr)<sup>13</sup>

Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, qualifie ainsi les propos de M.H. : "Les propos de Michel Houellebecq s'apparentent à une phobie doublée d'une paranoïa qui relève, bien entendu, de la médecine". Mohammed Bechari, président de la Fédération nationale des musulmans de France, a lancé "un appel au monde intellectuel et politique pour sanctionner ce type d'aberration".

Cette première réaction nous interpelle au titre qu'elle est tout à fait « typique » des arguments que peuvent développer les personnes en conflit, quel que soit le monde dans lequel elles se tiennent, face à une personne relevant (ici, pour partie) du monde inspiré au moment où elle a tenu certains propos. Taxer M.H. de fou, c'est le reléguer dans une « sphère », dans son monde fait d'artistes incohérents et illuminés. Or, bien entendu, ceci sous-tend ce qui a déjà été indiqué plus haut : les associations musulmanes s'insurgent contre cette personne illuminée qui s'est laissée distraire par un dispositif : la religion musulmane. (Celle-ci ne relevant pas de sa préoccupation dans la situation de l'interview incriminée). De plus, en tentant de le faire passer pour fou, mais en l'attaquant en justice, les associations musulmanes tiennent évidemment une position totalement contradictoire : le fou étant « irresponsable » aux yeux de la justice, il était dès lors inutile de lui faire un procès. Mais c'est le contraire qui se passe : M.H. est renvoyé devant les juges. S'il s'agit d'une « aberration », alors à quoi bon vouloir la faire sanctionner ? Il est par ailleurs intéressant de noter que c'est là dessus que va jouer la défense : elle soulignera que la légèreté des propos d'un écrivain « inconstant » dans ses prises de position ne justifie pas un procès.

La première étape judiciaire a consisté en le dépôt d'un référé mercredi 5 septembre 2001 pour visionner la cassette de l'émission Campus qui devait être diffusée sur France 2 le lendemain. Ce référé provenait des mosquées de Paris, Lyon, Mantes-la-Jolie ainsi que de la Fédération des musulmans de France. Il a été rejeté par le Tribunal de grande instance de Paris. L'avocat de la Mosquée de Paris, Jean Marc Varaut a justifié ainsi cette action en justice : "On s'adresse au tribunal pour éviter une fatwa. Les avocats des associations demandant une condamnation de l'écrivain au nom "du droit au respect pour les musulmans".

---

<sup>13</sup> Tous les textes en retrait sont issus de ce site.

S'adresser au tribunal pour éviter une fatwa : ici aussi on ne peut que noter l'utilisation d'un ensemble opérationnel - la fatwa – (une opinion émise par une personne qualifiée sur une question relative à la loi islamique) ne relevant pas du monde inspiré mais du monde civique « interne » à la religion musulmane. De plus, la menace implicite contenue dans le terme « fatwa » (qui peut contenir une condamnation à mort), déplace insidieusement cette dispute en justice vers la dispute en violence. Par contre, le monde civique est clairement évoqué : « au nom du droit au respect pour tous les musulmans. »

C'est parce que la loi sur la discrimination et le racisme, qui s'applique à la collectivité, est invoquée par les parties demanderesse qu'elles se trouvent plongées dans le monde civique. Les objets de ce monde civique sont des collectifs (et rappelons que les associations musulmanes sont des collectifs qui défendent les droits de leurs membres et de l'ensemble de la communauté). Mais rappelons aussi que ces collectifs, comme le soulignent les auteurs, traitent des personnes. Et c'est bien le cri de révolte qui est poussé par les parties civiles : « nous voulons être traités comme des personnes respectables, et le mépris de notre religion est une insulte pour tous les musulmans ». Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, cette phrase dénote d'une montée en généralité inversée : c'est un collectif anonyme et dépersonnalisé qui a été attaqué (la pratique religieuse), mais les associations vont en quelque sorte la repersonnaliser et l'individualiser pour en faire une cause liée au statut de chaque musulman en France.

La difficulté principale - qui n'est pas explicite dans la typologie de B & T - est que les objets que M.H. utilise ne sont pas inadéquats à la dénonciation : le livre, *Plateforme*, est essentiellement une dénonciation d'impostures de différents ordres (religieux, sexuels, économiques). Un livre peut toujours être le lieu de dénonciations. (Cfr. La critique artiste analysée dans *Le nouvel esprit du capitalisme*). Par contre, M.H. n'est pas un spécialiste des religions, ni des échanges économiques. A notre sens, c'est la violence du propos qui fait ressortir l'inadéquation des objets : selon les associations musulmanes, un écrivain n'a pas à exprimer son mépris d'une religion. Et c'est là dessus que vont jouer les parties civiles dans le procès : bien plus que le propos lui-même, c'est le ton employé et le fait que M.H. soit célèbre qui a mis le feu aux poudres. Sa position de grand dans un monde ne l'autorisait pas à critiquer l'utilisation d'un dispositif (Le Coran) relevant d'un autre monde. De plus, les avocats ont plaidé dans le sens suivant : les propos de M.H. étaient des *insinuations* (B&T,

1991 : 410-411) quant à la piètre qualité des personnes musulmanes. On entend bien qu'il s'agit de la religion, mais on demandera à Houellebecq de s'expliquer « sur ce qu'il a voulu dire ».

## § 2 : une opération de dévoilement ?

Nous allons reprendre telle quelle une phrase issue de *La justification* en lui faisant subir une substitution d'exemple : (p. 276)<sup>14</sup>

“[...] La critique est articulée par des opérateurs tels que “en fait”, “en réalité”, “ne sont que”, etc. Le différend, dans lequel plusieurs principes de justice incompatibles peuvent entrer en concurrence, comporte ainsi la possibilité de plusieurs épreuves. La dispute à propos de *“la légitimité et de l'utilité sociale d'une religion”*, par exemple, peut tirer vers deux épreuves, l'une de nature *inspirée*, l'autre de nature *civique*.[...] Pour dénouer le différend, il faut en effet revenir à un épreuve unique soit en retournant la situation pour la faire basculer dans une autre nature, ce à quoi vise la critique (*les croyants ne sont que la juxtaposition de citoyens ordinaires, ou, symétriquement, le supposé “citoyen” est, en fait, un croyant ayant droit à un traitement spécifique*), soit en écartant les machins sur lesquels le dévoilement prenait appui afin d'asseoir à nouveau l'épreuve dans son monde d'origine.” [ici : soit civique, soit inspiré].  
Fin de citation.

Le dévoilement peut en effet servir aussi à écarter les objets troublants de la nature étrangère, et à restaurer les conditions d'une épreuve sur laquelle les jugements puissent converger.

Dans cette affaire, nous voyons qu'aucune de ces possibilités ne peut être relevée directement dans les arguments échangés par les personnes. Pourquoi ? Car la situation dans laquelle se trouve M.H. dans les moments d'interviews est une situation “hybride”, dans laquelle il doit utiliser des choses relevant de deux mondes différents : le monde inspiré et le monde de

---

<sup>14</sup> En italique : notre texte.

Texte original : « La critique est articulée par des opérateurs tels que “en fait”, “en réalité”, “ne sont que”, etc. Le différend, dans lequel plusieurs principes de justice incompatibles peuvent entrer en concurrence, comporte ainsi la possibilité de plusieurs épreuves. La dispute à propos de *“la compétitivité des services publics”*, par exemple, peut tirer vers deux épreuves, l'une de nature *civique*, l'autre de nature *marchande*.[...] Pour dénouer le différend, il faut en effet revenir à un épreuve unique soit en retournant la situation pour la faire basculer dans une autre nature, ce à quoi vise la critique (*le prétendu public n'est que la juxtaposition de clients intéressés, ou, symétriquement, le supposé “client” est, en fait, un citoyen ayant droit à un service public ouvert à tous*), soit en écartant les machins sur lesquels le dévoilement prenait appui afin d'asseoir à nouveau l'épreuve dans son monde d'origine.”

l'opinion. De même, les associations musulmanes sont simultanément dans trois mondes : les mondes inspiré, domestique et civique<sup>15</sup>. Dès lors, le différend ne peut être dénoué que dans un lieu "neutre" : le tribunal; bien entendu, ceci donnera lieu à un jugement que B&T qualifie d'inhumain, puisque réglé par la seule règle de justice. Malgré tout, et au-delà du jugement, il existe à l'intérieur du prétoire des moments de montée en généralité autour d'une dispute que nous ne pouvons ignorer. Cette montée en généralité a permis la "requalification" de l'objet de la dispute. Nous verrons comment le jugement a permis une nouvelle assise de l'épreuve sur base de l'écartement des "machins" qui n'avaient rien à voir avec le monde civique.

En mettant les objets et les personnes sur le même pied dans le monde civique, les juges chargés de cette affaire ont effectivement opéré une opération de dévoilement.

Par ailleurs, la justice est faite d'arguments, et de contre-arguments, de coups d'éclats et de sorties qui ont été bien présents si on en croit les comptes rendus à notre disposition. Le jugement en lui-même est intéressant du point de vue de ce qu'il opère; mais ce qui se passe avant la décision judiciaire est une cristallisation des débats médiatiques précédant la joute des avocats. C'est cette cristallisation qui nous occupera dès à présent.

### §3 : La réaction des éditions Flammarion

Le 11 septembre 2001 - l'épisode a été quelque peu occulté par l'actualité de ce jour-là... -, Charles-Henri Flammarion et Raphaël Sorin, le directeur de collection bien connu qui «gère» Houellebecq au sein de la maison d'édition, vont présenter leurs excuses au recteur de la mosquée de Paris, Dalil Boubakeur. Ils lui font part de «leurs regrets concernant les dérapages que la sortie du roman de Houellebecq a provoqués».

---

<sup>15</sup> Nous prenons la responsabilité de cette triple qualification : en effet, il nous paraît que si la sainteté et la croyance relèvent effectivement du monde inspiré, les associations musulmanes n'ont pas fait appel aux principes relevant ce monde. Au contraire, elles ont insisté sur la nécessité du « respect », et de la « politesse », principes relevant essentiellement du monde civique mais aussi du monde domestique ; en effet, n'oublions pas l'importance de la hiérarchie entre les êtres défendue dans le Coran : au sommet : Dieu, et en dessous : les croyants musulmans mâles. Ensuite : les femmes et les enfants pour terminer par les croyants non musulmans et les athées (Arkoun, 1983).

Bien entendu, cet épisode est connoté doublement : le 11 septembre, jour de l'attentat, des excuses sont présentées au recteur de la Mosquée de Paris. Ni la charge symbolique, ni ces regrets exprimés par « personnes interposées » ne seront suffisants. L'éditeur n'est pas l'auteur, et les associations iront au procès.

#### § 4 : Pierre Assouline, directeur littéraire du magazine *Lire*

Dans l'éditorial de l'édition du 06 septembre, il présente le livre qui fait la couverture de son magazine : « Le Michel qui se réjouit du trépas d'une femme au seul motif qu'elle est palestinienne nous refroidit terriblement dans notre enthousiasme pour le Houellebecq qui lui prête ses mots ».

Un mois plus tard, dans l'éditorial d'octobre, il dira : « Le romancier, qui est de ceux qui écrivent au premier degré, y est en totale harmonie avec ses personnages. [...] Il s'exprime sans garde-fous. Il n'y a pas deux Michel Houellebecq pas plus qu'il n'y a deux Céline (là s'arrête la comparaison), le génial romancier et l'infréquentable pamphlétaire. Michel et Houellebecq, c'est tout un ».

Cette confusion intentionnelle et systématique entre l'auteur et le narrateur est une des sources de la polémique, déjà pointée par Meizoz. Lors du procès, Assouline viendra témoigner dans le sens de ses éditoriaux, provoquant la colère des défenseurs de M.H. et la joie de ses détracteurs.

#### §5 : l'avis des lecteurs via un forum internet sur *Largeur.com*

##### 1. Bonjour.

Personnellement, je trouve que Houellebecq analyse avec beaucoup de pertinences certains phénomènes propres à notre société, même s'il insiste sans doute d'une façon obsessionnelle sur certaines choses. Quand il parle de compétition sexuelle par ex., dans \*extension du domaine de la lutte: il est vrai que les gens se toisent, s'évaluent sexuellement, que certains sont des looseurs ou des winners systématiques. Pour le tourisme sexuel, il s'agit aussi d'un phénomène propre à notre décadence contemporaine: temps libre, fric à dépenser dans un tiers-monde pas cher, frustration sexuelle (par manque de "compétitivité" dans la société occidentale, ou par quête d'exotisme). Quant à ce qu'il dit sur l'Islam : nous avons eu nos Voltaire et d'autres pamphléaires moins talentueux pour fustiger le catholicisme quand il pesait sur notre société, et souvent avec des termes aussi agressifs que ceux de H, et parfois visant des prélats en personnes. Je pense qu'on peut tolérer des attaques qui visent une idéologie comme l'Islam. Et ce serait vraiment du racisme à l'envers que de surprotéger l'islam en raison d'une corrélation entre certaines origines ethniques et la pratique de cette religion.

##### 2. Tiens, ça faisait longtemps...

A vrai dire, que Houellebecq trouve que l'islam est la religion la plus conne, c'est son droit, je m'en fiche

un peu, mais il conviendrait simplement qu'il ne mette pas tout le monde dans le même panier.

Où ça m'ennuie un peu plus, c'est quand il se marre et se réjouit de voir des enfants palestiniens mourir à cause des mesures israéliennes. C'est au sujet de toutes ces petites phrases assassines qu'il a prononcées que je souhaiterais installer un dialogue avec lui.

Pour ce qui est de sa critique des religions, c'est son droit le plus strict de s'exprimer, sans pour autant se voir attaqué en justice.

Ce témoignage est typique d'une personne « confondant » le roman et la réalité : il prête à M.H. des « petites phrases » prononcées par son personnage. (Transport du monde inspiré dans le monde civique).

3. Depuis trois jours, Houellebecq comparait devant un tribunal pour "injure à l'Islam".

D'accord pour admettre que Houellebecq est un idiot qui a voulu faire parler de lui et qui n'écrit pas si bien que ça. Mais sur le fond, le fait qu'il soit attaqué m'interpelle.

On peut ne pas être de son avis lorsqu'il affirme que "la religion la plus conne, c'est quand même l'Islam". En légitimant ce procès, nous fermons une porte à une facette de la liberté d'opinion. Osera-t-on encore émettre un avis acide et personnel sur les religions ? Si l'Eglise catholique devait entrer en procès avec tous ceux qui ont dit qu'elle pratiquait une religion de gogos, les avocats pourraient se frotter les mains. Chacun a le droit de lire le Talmud ou la Bible et de dire que ces textes sont débiles, c'est un choix personnel. On n'en devient pas pour autant antisémite ou islamophobe, dans le cas de Houellebecq. Que l'on cherche à dialoguer avec un démagogue comme Houellebecq pour lui faire prendre conscience de la portée de ses propos est une chose indispensable, mais attaquer un écrivain pour avoir émis son opinion personnelle, c'est aller un peu loin.

Ici également on note les transports de grandeur :

- « idiot qui a voulu faire parler de lui » (= opinion),
- « qui n'écrit pas si bien que cela » ( vers inspiré),
- « le fait qu'il soit attaqué m'interpelle » ( vers civique).

Le reste du témoignage vise à replacer les objets à leur place : il plaide en faveur d'un débat au sein du monde civique, qui tendrait à ne pas confondre « attaque de la religion » et « attaque des personnes ».

4. Ou est le bec, c'est un malin qui a compris qu'il fallait qu'il soit plus célèbre que ses livres.

On peut dire qu'il y est parvenu. Les formes pas toujours plates ont toujours fait parler d'elles dans la littérature. On peut dire que Houellebecq, il à l'air d'aimer ça. Probablement sa vie est aussi rythmée, comme son héros, par ses saillies solitaires, sorte de drogue qui réjouit la lassitude.

Témoignage dévoilant un transport de grandeur illégitime de l'opinion vers l'inspiré.

5. Houellebecq, Houellebecq... C'est vrai ça. Il est où ? Je ne sais pas. Et je m'en fous.

Pour faire parler de soi, finalement, il n'y a que deux recettes : parler de ses histoires de Q, genre la bourgeoise qui saute, ou alors cracher du venin, n'importe lequel.

Heureusement qu'il reste des auteurs qui prouvent que l'on peut causer du simple bonheur de ressortir son vieux chandail, arrivé les premiers frimas.... genre Philippe Delerm. Un message porteur d'espoir.

Hmmm, tiens, vais me relire la première gorgée de bière.

Témoignage visant à dénoncer la misère de M.H. dans le monde inspiré, et à dévoiler son attitude visant à « faire parler de soi » dans le monde de l'opinion via des procédés « illégitimes » dans le monde inspiré. Pour ce lecteur, le grand du monde « inspiré » en ce qui concerne la littérature, serait celui qui porte un message d'espoir (Delerm).

6. Je ne vois aucun inconvénient à lire ce livre très prochainement, pour peu qu'il soit au niveau des œuvres précédentes de M.H.. Les faux procès et la polémique faite autour de ce bouquin me semblent nauséabondes. Personne n'aurait probablement réagi si l'auteur avait dénigré le christianisme ou le bouddhisme, qui comptent pourtant encore quelques pratiquants sur la planète. Quant au commerce sexuel, il existe en dehors de tout exotisme, à moins de 500 mètres de votre domicile, où que vous habitiez, et tout le monde s'en fout.

Témoignage visant souligner le litige dans le monde civique, tout en l'étendant à l'ensemble des thèmes développés dans le livre.

7. Plus faible que ses autres romans, c'est vrai. mais on y trouve une filiation avec Lanzarote, la déprime cotonneuse des séjours-clubs et le sexe platement descriptif. cette réflexion était peut-être entamée sur son disque ("il faudrait que je meure, ou que j'aïlle à la plage") ?

J'avoue que pour la première fois, M.H. m'a légèrement déprimé. j'y trouvais jusqu'alors une joie sombre, celle de rencontrer un personnage dont les troubles et la 'vision' du monde m'étaient proches. Plateforme commence bien : le héros porte un t-shirt radiohead, aime les Asiatiques et déteste le routard. mais la fin cataclysmique, façon Louxor, me semble faible.

Les propos très anti-islam de M.H. ne m'étonnent pas : allez demander à n'importe quel français ce qu'il pense "des arabes"... il est étonnant de constater que quel que soit le niveau (salaire, culture), nos voisins manifestent une méfiance et une peur de l'islam et de ses pratiquants plus grande que la nôtre. Tout ceci est très subjectif : mais le procès intenté à M.H. est quelque peu hypocrite. On l'a vu lors de la finale de la coupe du monde de football, où subitement Zinedine est devenu un prénom fréquentable...

8. Houellebecq a réussi à faire parler de lui. C'est la mode ces publicités scandaleuses à la Catherine M. pour s'assurer une large couverture médiatique. Fatalement, en reconnaissant haïr l'Islam, Houellebecq

ne pouvait que s'attirer les foudres des associations musulmanes et des intellectuels arabes. Dans le dernier numéro du magazine "Lire", l'auteur qualifie l'Islam de religion dangereuse. Il justifie également certains propos du héros de "Plateforme" qui avoue tressaillir de joie à l'annonce de la mort d'enfants palestiniens. Glauque... La Ligue arabe de France regrette que les chroniqueurs littéraires aient salué la parution du livre en ne s'attardant pas sur la haine raciale qui s'en dégage (le roman regorge de centaines d'injures contre les musulmans). Houellebecq joue-t-il lorsque qu'il clame que l'Islam rend les gens malheureux et qu'il se sent plus proche de Pétain que de de Gaulle ? Même Assouline (rédac' chef de "Lire") a reconnu que l'aversion de Houellebecq pour les Arabes était du racisme primaire. Il voit là une réaction de vengeance, la mère de l'écrivain, qui l'a abandonné dès son jeune âge, s'étant convertie à l'islam. Ce que Houellebecq nie.

Coup de pub, intox ? Faut-il haïr Houellebecq ou plutôt la haine qu'il représente ?

9. Eh ben ! C'est peut être qu'une simple opinion(à la con) qu'a exprimée Houellebecq mais c'est incroyable comme cela a pu déclencher une avalanche de messages haineux pétris de violence et surtout d'ignorance. Cela permet aussi de voir la vraie face de certains "beaux penseurs".

1ère mise au point, c'est bien beau de toujours sortir les mêmes âneries qui passent bien chez l'ensemble des gens et pour répondre à ceux qui baratinent sur le fait que la religion est responsable d'avoir ensanglanté le monde je leur dis que c'est vrai, y'a eu des guerres de religion mais révisez un peu votre histoire, vous oubliez que les pires, les plus meurtrières des guerres de notre histoire et pas des moindres ont d'autres causes, à commencer par (quand même !) LA 1ERE ET 2EME GUERRE MONDIALE (près de 70 MILLIONS de morts), c'est la religion ça ? Et l'islam en particulier ? , La guerre de Corée 4 millions, Iran-Irak (même si pour se donner bonne conscience certains disaient que c'était pour lutter contre les ayatollahs), les guerres napoléoniennes et j'en passe. Tout ça pour dire que la violence et la haine sont malheureusement dans le cœur de l'homme et s'ils ne s'expriment pas à travers la religion, ça sera par le biais d'autre chose. Encore une chose pour "LES BARBUS" D'accord pour dire que tous les musulmans ne sont pas des terroristes, que tous les juifs ne sont pas des Sharon mais et c'est aussi valable pour Ahmed, TOUS LES BARBUS NE SONT PAS DES TALIBANS ! ! ! ! ! Le hadith qui recommande aux musulmans de porter la barbe est court et ne PARLE PAS D'AUTRE CHOSE ! La barbe au cas où vous ne le sauriez pas, ça pousse tout seul ! et ceux qui sont injustes avec les femmes ou les autres ça vient d'une interprétation pourrie des textes ou de leur coutume locale. Dois-je rappeler que le grillage des femmes afghanes vient des coutumes tribales de ce pays et en aucun cas de l'islam !

L'interprétation, enfin, parlons-en ! Le Coran ne se lit pas comme un magazine ou un roman !

L'interprétation du Coran, n'est pas à la portée du premier(e) venu(e) même si c'est une grosse tête ! Et si en plus c'est fait par des gens qui n'y croient pas et SURTOUT qui sont des anti-musulmans-religion convaincus faut pas s'étonner que seuls les passages cités dans les messages plus loin sont retenus. Et que ceux qui, par exemple exhortent les musulmans à respecter et à ne pas être injuste et intolérant avec les non musulmans sont passés sous silence. Chaque verset a un sens précis pour une situation et une époque donnée (beaucoup de passages qui parlent des peuples de l'avant-islam par exemple)... Bref, sans faire un cours de théologie il est juste important de savoir de quoi on parle surtout quand c'est pour ensuite le massacrer comme des ignares. Avant de faire des interprétations hasardeuses lisez d'abord

bien le Coran, les TOMES DE HADITHS, essayez de vous placer et d'avoir un regard différent sur les choses, le monde arrêtez de regarder votre nombril et de croire que le monde pense comme vous. C'est pas parce que l'on regarde la télé ou que l'on fait du tourisme qu'on peut dire que l'on connaît le monde. Après, vous pourrez essayer de discuter du sens de l'islam avec les musulmans ! C'est aussi beau de se dire tolérant et ouvert parce " la constitution", "la république les droits de l'homme", et blablabla et blablabla. C'est pas parce que la France à des beaux textes que ça se retrouve sur le terrain regardez la vérité en face. Parce que moi au moins je dis que les musulmans sont à des années lumières des enseignements de l'islam et l'une des conséquences c'est les interprétations pourries qui en sont faites et la confusion. Un dernier petit truc, C'EST MOHAMED ET PAS MAHOMET ! Mohamed en arabe ça se dit Mohamed en français ! Vous en croisez souvent des MAHOMET dans la rue ? Et soyez gentils la prochaine fois expliquez-moi d'où ça sort ce MAHOMET. Voilà, un texte long, mais comparé aux tonnes d'horreurs que j'ai vu il fallait bien ça ! Salutations à tous, juifs, chrétiens musulmans, athées... C'est le respect et la compréhension qui compte. HAS 22 ans et, j'espère que c'est pas grave pour vous, musulman pratiquant. »

Le dernier témoignage nous paraît de loin le plus intéressant : il émane de quelqu'un qui s'est senti directement concerné par la polémique, et peut être directement incorporé dans le corpus des justifications que nous tentons d'étudier. La place prise dans son texte à l'importance de la relativisation (replacer le Coran dans son contexte, ainsi que l'interprétation des textes) vise à remettre l'objet que Houellebecq avait pris – à tort si on suit la dénonciation de Has – à sa « vraie » place : un objet du monde inspiré, qui a été sorti de son contexte et qu'il convient d'observer et de manipuler avec les outils et la grammaire du monde dans lequel il a été plongé de force (le monde civique) : la tolérance et l'ouverture, notamment.

Ajoutons que les lecteurs ne sont pas dupes du monde médiatique qui s'insinue à tout moment dans cette affaire : en effet, et c'est ce qui rend notre démarche compliquée, les acteurs se tiennent simultanément dans plusieurs mondes, et non de manière diachronique. Les situations sont hybrides, de par les principes de justification brandis par les personnes, mais aussi par les situations, qui sont effectivement peuplées d'objets « cohérents » en phase avec plusieurs mondes. Ces situations ne sont pas envisagées sous l'angle de la cohérence chez Boltanski et Thévenot, pour qui les situations hybrides sont des « monstres » lorsque les personnes sont dans un monde (par exemple le monde domestique) et qu'elles font étalage de leurs avantages acquis dans un autre monde (par exemple le monde industriel du travail) pour se grandir « erronément » dans le monde dans lequel elles se tiennent ; ici, M.H., nous l'avons vu, se tient prioritairement dans le monde de l'opinion mais il revendique également son statut de grand dans le monde inspiré pour légitimer sa grandeur dans le monde médiatique

inversement. C'est bien ce que lui reprochent les lecteurs : utiliser son statut de grand dans le monde inspiré pour tenir des propos qui le grandissent dans le monde de l'opinion, mais aussi se grandir erronément dans le monde civique en prenant comme tribune le monde médiatique, et en s'appuyant sur ses « performances » dans le monde inspiré.

Notons également que pour B&T, le compromis inspiré/renom se joue principalement dans des moments où la foule en délire se pâme devant un artiste. La situation à l'origine du litige - un artiste donnant une interview - est plus banale et, pourrait-on dire, assez courante. Le fait qu'il ne s'agisse pas d'un « vrai » compromis au sens de *De la justification* provient du fait de l'interférence avec le monde civique, via les déclarations de l'auteur sur un objet incompatible.

#### § 6 : Un journaliste concerné

Nous devons également mettre en avant une autre réaction, qui émane elle aussi d'une personne concernée (Abdel-Ilah Sahli, journaliste et écrivain). Son article est paru dans Libération du mardi 04/09/2001.

Extraits :

« [...] Il est bizarre, voire honteux, que les critiques et les chroniqueurs les plus crédibles du milieu littéraire aient salué le dernier roman de M.H, Plateforme, en le couvrant d'éloges, en s'arrêtant longuement sur les thèmes du tourisme sexuel, de l'Occident décadent, de la déprime des cadres, mais en se gardant bien de s'attarder sur la haine raciale et les tonnes d'injures contre les Arabes et les musulmans dont regorge le roman.

[...] Ce n'est pas parce que Houellebecq est un grand écrivain aux yeux de la terre entière que je dois fermer l'œil sur son racisme affiché. Ce même racisme ambiant qui, par sa bêtise, me fait pleurer parfois de rage et d'impuissance, et me fait payer cash le simple fait de m'appeler Abdel-Ilah. Que le reste de la société soit raciste est une autre affaire. Mais que, grâce à des écrivains comme Houellebecq, la haine raciale, [...], devienne carrément tendance, chic et tolérable au lieu d'être tout simplement ce qu'elle est : une attitude honteuse et dégradante, ça, c'est tout simplement abject. »

Le racisme est évidemment un « principe » qui ne relève d'aucune cité, si ce n'est de l'ordre « eugéniste ». Nous voyons bien dans ce dernier témoignage que le fait de ne pas être considéré comme une personne à « valeur égale » quelle que soit sa position par ailleurs, (la commune humanité de Boltanski et Thévenot) fait pleurer de rage les personnes concernées. Mais nous devons souligner que les deux imaginaires qui s'affrontent dans cette polémique

trouvent ici un écho particulier : pour beaucoup de musulmans pratiquants, la critique de l'islam est clairement liée à la critique des individus, car la relation intime que les croyants entretiennent avec Dieu les relie complètement à lui.

La critique de l'islam est un obstacle à la rencontre de deux communautés : Mohammed Arkoun souligne bien ce problème (Arkoun, 1983) : les outils nécessaires à la critique ne sont pas encore en possession ni des musulmans, ni des occidentaux. C'est d'ailleurs pourquoi Houellebecq dit ne rien comprendre au Coran en dehors de son aspect « belliqueux et barbare »... L'imaginaire occidental sur les mondes musulmans continue à fonctionner en mode dichotomique : d'un côté le positivisme de Comte, la philosophie de Kant, admirés par Houellebecq, face à l'irrationalité d'une croyance « obscurantiste » ; de l'autre, la croyance et l'abandon à Dieu, intériorisés par les croyants dénonçant la méconnaissance et les stéréotypes dont ils sont les victimes.

Après ce « tour d'horizon » de la polémique et des prises de position en dehors de l'action en justice, nous allons maintenant passer au débat judiciaire.

## Chapitre 2 : dans le prétoire

### § 1 : les victimes : de quel(s) monde(s) relèvent-elles ?

A partir du compte rendu d'audience mis en ligne sur [www.justicefides.fr](http://www.justicefides.fr).

Le début de l'audience a été quelque peu troublé par le soutien bruyant de quelques militants d'Extrême-droite qui s'étaient invités au procès. Emmenés par le Conseiller Régional d'Ile-de-france, Jean-Yves Le Gallou (un des chefs de file du MNR de Bruno Megret), et vêtus de t-shirts montrant une Marianne bâillonnée, sur lesquels étaient écrits : Liberté d'opinion liberté d'expression, ils ont hurlé de nombreux slogans parmi lesquels, "Non à la censure des imams, liberté d'expression" avant de se faire expulser de la salle. Le délégué général du MNR a pris la défense de l'écrivain en estimant qu'il y avait "danger pour la liberté littéraire avec le procès de Michel Houellebecq, attaqué par des imams pour avoir osé dire du mal de l'Islam".

Au procès, Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris a déclaré que «L'islam a été traité dans des conditions inqualifiables, insulté dans l'ignorance totale de ce qu'il est. [...] Jusqu'où, jusqu'à quand ces choses-là seront-elles possibles ? Nul ne connaît mieux que moi le prix de la liberté d'expression. Mais la parole a un prix. Elle peut tuer. La liberté d'expression a donc des limites et elle s'arrête là où elle peut faire mal. L'islam a été vilipendé, attaqué avec des mots orduriers. Plus de six millions de personnes ont le rouge de la honte au front. J'estime que ma communauté est humiliée, ma religion offensée. Je demande justice". Toutefois, le recteur se fera reprendre par le Président lorsqu'il rapportera des propos tenus par le personnage de "Plateforme" et non par Michel Houellebecq. «Ce procès ne porte pas sur le livre, mais sur les propos publiés par Lire et Le Figaro», doit-il répéter plusieurs fois. Son avocat, Me Jean-Marc Varaut, demande quant à lui, au tribunal de prendre une "décision qui aura sa place pour que soit respectés et reconnus des millions de nos concitoyens » ; ainsi réclame-t-il une condamnation symbolique, estimant que les déclarations de l'écrivain risquaient de "favoriser le passage de l'islam à l'islamisme pour ceux qui se sentiraient humiliés".

Selon toute vraisemblance, les victimes s'appuient sur le principe civique. La commune humanité semble mise en cause par Houellebecq : dès lors, les associations musulmanes vont faire jouer une loi (la loi contre la discrimination et le racisme) qui va, dans ce même monde civique, s'opposer à une autre loi : celle sur la liberté d'expression. C'est le litige porté devant les tribunaux qui va faire évoluer la situation, qui, au départ, relevait d'une dispute mettant en scène une personne (Houellebecq), alertée par un objet ne relevant pas des mondes dans lesquels il était plongé, et qui l'utilisait pour dénoncer une situation qui « ne le

regardait pas ». (Cette dispute étant le différend existant entre le monde médiatique/inspiré de M.H. et le monde civique revendiqué par les associations musulmanes).

A présent, dans le tribunal, les personnes sont obligées d'utiliser en priorité les objets relevant du monde civique. Malgré tout, nous verrons que Houellebecq fera jouer d'autres principes : ceux du monde inspiré. Et, bien sûr, il relativisera sa position de grand dans ce monde et le monde médiatique de manière à minimiser l'accusation.

## § 2 : Pierre Assouline

Le rédacteur en chef de Lire, Pierre Assouline vient témoigner à la barre. Ce dernier a écrit un éditorial dans lequel il condamnait "l'aversion pour les Arabes" de Michel Houellebecq, qui se situait selon lui "dans un au-delà de la provocation littéraire (...)", pour atteindre "la vengeance". L'avocat de Michel Houellebecq l'apostrophe alors violemment, l'accusant d'avoir déformé, amplifié les propos de l'auteur, d'avoir modifié des phrases et des citations. L'auteur perdant son sang froid qualifie alors de "crapuleux" le travail rendu par le journaliste. Il l'accuse d'avoir confondu les propos tenus par son personnage avec les siens : "Tout repose au fond sur l'idée littéralement absurde que Michel c'est moi et qu'il ne peut pas en être autrement. Pierre Assouline est avant tout un biographe qui est persuadé qu'il y a dans une vie d'écrivain un honteux secret qui expliquerait son œuvre. Il a imaginé une théorie selon laquelle ma mère m'aurait abandonné pour se convertir à l'islam, abandon qui serait à l'origine de mes propos.» ", il rajoute même qu'il éprouve un sentiment de haine envers Pierre Assouline qui l'a présenté dans son éditorial comme "un personnage véhément alors que je n'écris pas comme ça, que je ne parle pas comme ça". Pierre Assouline ne se laisse pas faire et rétorque aussitôt : "Je regrette qu'il ait brusquement changé d'avis à propos de Lire, une année après la publication de ces articles. Houellebecq a eu vingt fois la parole juste après la parution de l'entretien. Jamais il n'a condamné Lire dans sa façon de rapporter ses propos". Il est aussitôt relayé par Me Varaut : "Il est curieux que vous attendiez l'audience pour dénier des propos que vous n'aviez jamais déniés". Et Pierre Assouline de reprendre : "Le risque de l'activité de journaliste est de plus en plus grand du fait de la judiciarisation de la vie littéraire. Je le regrette. Je regrette que ces associations nous aient entraînés devant un tribunal. J'aurais préféré qu'il y ait un débat... Pourquoi pas dans *Lire*».

Reprenons les éléments dans l'ordre : pour Assouline, les propos de M.H. relèvent de la vengeance. Par rapport à quel événement ? Par rapport à la conversion à l'islam de sa mère, qui l'a abandonné. Cette « théorie » est vivement contestée par M.H.. Or nous avons vu dans la présentation biographique de l'écrivain qu'effectivement ses parents l'ont confié très tôt à sa grand-mère. Mais nous ne pouvons pas dire ici qu'il utilise des arguments en lien avec cette situation ancienne, et qui se rappellerait à lui sous la forme des accusations

d'Assouline. Par contre, nous voyons que tous les arguments que M.H. met en œuvre sont de nature à écarter le monde civique du monde inspiré. (« [...] cette idée absurde que Michel c'est moi et qu'il ne peut en être autrement. »

## § 2 : La défense de M.H.

« L'auteur de "Particules élémentaires" qui a préféré faire de ce procès un véritable débat sur la liberté d'expression, a reçu dans une pétition rendue publique l'appui de quelques 80 artistes et écrivains. Ce débat a d'ailleurs divisé, au-delà des clivages politiques traditionnels, les intellectuels et les associations. A l'audience, tout en confirmant la teneur de ses propos et son "mépris pour l'islam" il a nié être un auteur ou un intellectuel "engagé" et avoir une quelconque aversion contre les Musulmans : "Tout le ton général de l'entretien, c'était du mépris, pas de la haine", précise-t-il. Mais il revendique son droit à critiquer les "religions monothéistes", associant ainsi le Coran et la Bible. "La Bible a plusieurs auteurs, certains géniaux, certains nuls à chier, le Coran en a un seul plutôt médiocre (...) Il existe un discours convenu qui consiste à dire que les textes fondamentaux ne prêchent que la paix. Mais dans la réalité, les textes monothéistes ne prêchent ni la paix, ni l'amour, ni la tolérance : ce sont des textes de haine. Dès le départ, ce sont des textes de haine" a-t-il précisé. "Quand on dit du mal d'une religion, on ne dit pas forcément du mal des personnes dans leur ensemble (...) Je ne vois pas en quoi critiquer une religion de manière acerbe les met en cause en tant qu'êtres humains", a-t-il expliqué aux magistrats répétant que pour lui, l'islam était bien une religion "stupide". La coqueluche des milieux littéraires sait aussi habilement manier les mots. De ce fait, les rires sont fréquents dans la salle d'audience. Ainsi il estime que ses propos au magazine *Lire* ne portaient pas à conséquence, car explique-t-il aux magistrats, sur les sujets généraux, il change constamment d'avis. "Me demander mon avis sur un sujet, c'est assez absurde quand on me connaît", déclare-t-il. Puis, rajoute : "personne ne place aussi bien que moi, à l'heure actuelle, le point-virgule dans la littérature française. Je le fais mieux que quiconque dans la littérature française". Il ironise même parfois, revendiquant une certaine banalité : "L'acte d'accusation est présenté sous un jour assez grandiose. On dirait que le monde entier attendait mes déclarations. Mais ça n'a pas été une onde de choc". "Vous prenez les Musulmans pour des cons ?" lui demande un des avocats. "Je n'ai jamais dit ça. J'ai dit qu'ils suivaient une religion qui m'apparaît comme stupide", répond simplement l'écrivain.

L'auteur de Plateforme s'en tire par quelques pirouettes mais ne dément pas. Ainsi, il confirme avoir effectivement répondu "oui, oui, on peut parler de haine" au journaliste qui lui demandait s'il n'y avait pas plus de haine que de mépris vis à vis de l'islam ; mais assure-t-il "J'ai répondu oui pour qu'on passe à un autre sujet". L'auteur de Plateforme a pu compter sur quelques témoins célèbres cités par la défense comme Fernando Arrabal, Michel Braudeau, Dominique Noguez, la critique littéraire du "Monde" Josyane Savigneau, l'écrivain Philippe Sollers qui déclare que les propos ne sont que de l'humour et de l'ironie. "Dire que Houellebecq appelle à la haine, c'est grotesque", affirme-t-il. »

L'ironie, l'hyperbole et la litote que nous retrouvons dans les propos sont-elles le fait d'un homme de mauvaise foi ? La question doit être posée. La mauvaise foi, disait Gandhi, est la pire des violences. Il existe effectivement des éléments qui vont dans ce sens à travers ses stratégies oratoires :

- Le fait que l'accusé utilise l'objet d'accusation en elle-même pour le minimiser. « Je ne vois pas en quoi critiquer une religion de manière acerbe les met en cause en tant qu'êtres humains. »
- Il utilise la litote : « Je n'ai pas dit ça. J'ai dit que je pensais qu'ils suivaient [...] »
- Il se diminue dans le monde civique : « me demander mon avis sur un sujet, c'est assez absurde quand on me connaît [...] »
- Il se grandit dans le monde inspiré : « personne d'autre que moi ne place aussi bien le point-virgule[...] »

Quelle que soit la portée de ses stratégies oratoires sur le juge et le jugement, celui-ci s'est limité à rappeler le principe de la liberté d'expression, (et, implicitement, à entériner la cause de l'accusé, à savoir que la critique religieuse n'a rien en commun avec la mise en cause des pratiquants).

### § 3 : La décision judiciaire

Au terme d'une audience mouvementée et riche en débats, le substitut du procureur, Béatrice Angelelli a préféré rester sur le terrain du droit : elle estime que Michel Houellebecq ne s'en était pas pris aux musulmans en général et n'avait pas tenu de propos incitant à la haine ou à la violence contre eux ; il est donc resté dans les limites de la loi en critiquant la religion musulmane. "On peut dire que (les propos de Houellebecq) sont des jugements à l'emporte-pièce. Peut-être est-il provocateur et il est normal que ces propos choquent ; mais nous ne sommes pas là pour dire ou faire la morale ou pour juger une responsabilité morale, mais pour sanctionner une responsabilité pénale et sur des critères strictement juridiques, je vous demande de relaxer.

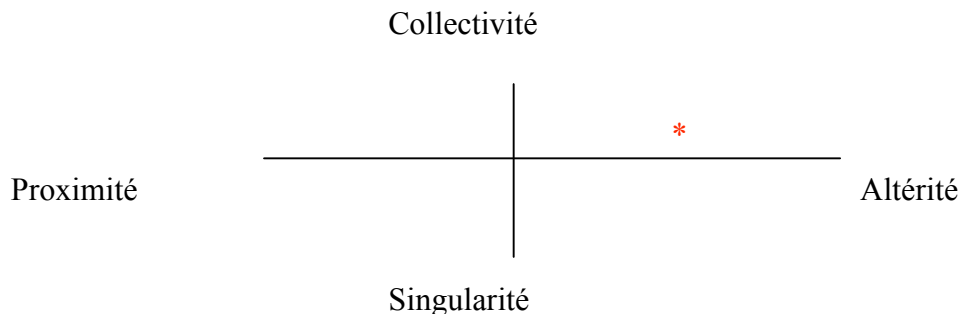
Le procureur, juge dans le prétoire, a privilégié le principe de la liberté d'expression contre celui du respect. Pourquoi ? Car, selon la juge, les paroles prononcées par le personnage de Plateforme restent obligatoirement du domaine du monde inspiré.

Il y a eu donc un double dévoilement :

- Ecartement de l'objet « roman », repoussé dans le monde inspiré.
- Ecartement de la religion, repoussée aussi dans le monde inspiré.

### § 3 : La position ambiguë de la ligue des droits de l'Homme

La ligue des droits de l'Homme s'est positionnée dès le départ de cette affaire du côté des associations musulmanes, estimant que les propos tenus étaient de nature raciste et xénophobe. Cette attitude peut être comprise comme étant la résultante du climat de suspicion qui a suivi les attentats du 11 septembre et les attaques dont ont été victimes les mosquées à la suite de ces événements. Malgré tout, comme le souligne Dominique Noguez venu défendre Houellebecq à la barre, c'est plutôt du côté de la défense qu'elle aurait dû logiquement se trouver. En effet, les associations musulmanes ont joué maladroitement de l'amalgame entre l'auteur et le narrateur, et n'ont pas pu prouver que les propos de Houellebecq relevaient de l'attaque contre les musulmans et non contre la religion. Or, réclamer des dommages et intérêts pour délits de blasphème est impossible en droit français depuis la loi de 1905 sur la laïcité ; nous voyons bien que la dispute portait en elle-même sur autre chose que la religion musulmane : elle portait sur l'honneur d'un groupe qui s'est senti humilié. L'humiliation est-elle réparable en justice ? Pas ici en tout cas. Si nous utilisons la grille d'analyse présente dans la dénonciation publique, voici comment nous devrions placer logiquement les actants :



La victime : la religion islamique et ses pratiquants

Le dénonciateur : les collectifs représentant les pratiquants de la religion islamique

La Société des Habous et des Lieux Saints de l'Islam, l'Association Rituelle de la Grande Mosquée de Lyon, La Ligue Islamique Mondiale, La Fédération Nationale des Musulmans de France + La ligue des droits de l'Homme + l'opinion publique

Le juge : l'Etat français, le Droit + «l'opinion publique » dans les médias

Le persécuteur : Michel Houellebecq, écrivain, soutenu par un collectif défendant la liberté d'expression.

Dans la mesure où nous plaçons la religion comme étant au centre de la polémique, nous devons placer l'affaire \* (voir schéma).

Mais notre analyse a démontré que l'objet en question n'est pas la religion. Mais plutôt la remise en cause de la qualité des personnes (insultées) relevant d'une communauté stigmatisée depuis longtemps dans une société qui vote à 15% pour l'extrême droite. Le litige portait sur la question de savoir sur quelle échelle de grandeur se tenaient les musulmans dans le monde civique. (Grandeur liée au respect ou à la liberté d'expression ?).

Attaqués sur la qualité de leur religion (monde inspiré), ils ont transporté leur « état de misère » du monde inspiré vers le monde civique pour faire entendre leur voix. Ce transport de misère « illicite » s'est soldé par une non-reconnaissance dans le monde civique d'une injustice soulevée d'abord dans le monde inspiré, comme nous l'avons vu plus haut.

Pour reprendre le schéma ci dessus, et ayant démontré qu'il s'agissait d'humiliation, les actants se resserrent à la fois sur l'axe de la collectivité et sur l'axe de l'altérité. Or, s'il y a resserrement sur ces deux axes, nous savons également que la dénonciation a peu de chance de trouver un écho dans l'opinion publique. (Boltanski, 1990 : 265-276).

Par contre, s'agissant de la défense de M.H., nous avons vu que le collectif avait pris le dessus sur les particularités de l'écrivain : la liberté d'expression et d'opinion a mobilisé non seulement les écrivains, mais d'autres personnes qui ne faisaient pas partie de ce monde.

## Chapitre 3 : retour dans les médias

### § 1 : Les réactions

#### □ Les réactions sur Oumma.com

- L'Islamophobie, la banalité du mal par Jamal Es Samri, mardi 21 octobre 2003

On se souvient dans l'épisode de "l'Amiral Bragueton" que Bardamu, héros du Voyage au bout de la nuit, fait l'expérience, si difficile à vivre, du bouc émissaire universel. « Je tenais, sans le vouloir, le rôle de l'indispensable "infâme et répugnant saligauds" honte du genre humain qu'on signale partout au long des siècles, dont tout le monde a entendu parler, ainsi que du Diable et du Bon Dieu, mais qui demeure si divers, si fuyant, insaisissable en somme". On comprend difficilement, ironie de l'histoire, comment une dizaine d'années plus tard Céline a pu écrire, le tristement célèbre Bagatelle pour un massacre. Mystère de la psyché humaine. Ce vilain sempiternel, cet infâme absolu, cet archétype du pire, aujourd'hui, sans aucun doute, c'est « le musulman ». Ou pour mieux dire les musulmans, car toujours ils sont perçus comme des masses grouillantes, dont nulle individualité, nulle caractéristique personnelle ne se détache. Les musulmanes, elles, à l'inverse, relèvent d'un fétichisme, d'une métonymie particularisante : le si médiatique voile islamique. Le trop ou le trop peu de la représentation n'empêche pas l'hyperbole. Ainsi l'Islam devient « la religion la plus con » (Houellebecq), la plus violente, la plus rétrograde, la plus obscurantiste...Mais arrêtons ici les superlatifs. Et tâchons d'objectiver l'objectivation. Comment rendre compte de cette géographie imaginaire ? La rhétorique ambiante, à l'évidence, s'articule autour d'une obsession unique, une monomanie : la peur, émotion diffuse et protéiforme. La menace terroriste, le péril islamiste, le fascisme vert, le totalitarisme islamique, le califat universel, l'internationale jihadiste, les kamikazes sont partout... Le moteur de tout cet impensé c'est la peur. Ainsi assiste-t-on, tel un hommage à Gabriel Tarde, à une épidémie de l'effroi, une contamination de l'angoisse, une propagation de la panique, une prolifération de l'obsession sécuritaire, qui logiquement lui fait suite. Cette « mimesis des chocottes » peut s'expliquer par un ensemble de raisons. Dont les deux plus profondes sont, d'une part, un sentiment de dissolution culturelle ; d'autre part, une impression d'invasion (le fantasme du nombre et du pouvoir reproducteur de l'Arabe, que partagent les Orientalistes). Car derrière le multiculturalisme de façade, derrière le narcissisme et l'hédonisme contemporain chers aux postmodernes, il n'y a plus grand-chose, sinon un immense marché. Aujourd'hui l'on a une soif d'absolu, un besoin pressant de certitudes. Le ventre mou de la postmodernité ce n'est plus tenable ; relativisme et scepticisme ne peuvent longtemps faire figure de philosophie. D'où cette rigidité sur les principes, l'autorité, les valeurs, qui sont les signes avant-coureurs des révolutions conservatrices, de restauration de l'ordre moral. Ainsi redécouvre-t-on que l'Europe à une identité et des valeurs chrétiennes et qu'il convient qu'elles se perpétuent. L'arrière fond revient ainsi en surface : il est une culture légitime en Europe et elle est résolument « chrétienne et blanche ». Assisterait-on une déclinaison des WASP, à la façon européenne ? C'est aussi ce qui

explique l'émergence des bornes de la laïcité qui défendent bec et ongles un universalisme abstrait, aux accents apostoliques. Faisant fi des stigmatisations bien réelles que connaît le musulman concret. Encore que certains clament haut et fort « nous sommes Américains ! », il ne plaît pas à tous d'être des Américains de synthèse. Si dans cette géographie mentale le musulman est légion, il est surtout une essence platonicienne, un en soi monolithique et immuable. Aussi pour comprendre ce dernier « l'histoire, la politique, l'économie ne comptent pas. » (Edward Saïd) ; seul compte le facteur religieux, c'est le seul déterminant pertinent. On sait depuis Ernest Renan que le « sémite » est un être incomplet et inaccompli, qui ne parviendra jamais à la maturité. C'est son fatum, il n'y peut rien - inshallah ! Ainsi pour conjurer l'effroi du composite et du mélange, il faut pouvoir réintroduire des frontières, il s'agit de fabriquer de l'Autre, en le renvoyant de manière incessante à une communauté imaginaire, en l'enfermant dans « le cercle magique du type » (Benjamin), cela rassure. Pourtant l'islamophobie a une longue histoire. Cela fait bien longtemps que l'Islam est pour l'Europe « un cataclysme historique. » (Pirenne), les Arabes un peuple sujet à tous les fanatismes (Ockley) et l'Orient la patrie du despotisme (Montesquieu). Cette islamophobie s'agence en couches successives, sédimentations multiples qui communiquent entre elles. Ainsi l'avatar dernier n'est pas le recyclage de l'ancien racisme anti-maghrébin (héritage colonial), même s'il en est empreint. Sa spécificité réside en ce que ses fers de lance ne sont plus les petites gens, et leur « racisme des petits blancs » mais des leaders d'opinion, qui traditionnellement se veulent progressistes. Ainsi on compte parmi eux des « philosophes », des « experts de la peur » (Vincent Geisser), des écrivains, des journalistes..., qui tous ont leur entrée dans les médias, là est leur point commun. Ils pratiquent tous la fausse audace du non politiquement correct, en passe de devenir un nouveau conformisme, un simulacre de la pensée à contre courant. Qui revient à ceci : démoniser pour ne pas tomber dans l'angélisme. Ce ne sont pourtant que des gens du sérail qui se croient hérétiques. Car ces Don Quichotte luttant contre la pensée unique ne sont, en fait, que des Sancho Pança nourrissant leur âne médiatique ...Si cela n'avait pas de conséquence, ce ne serait qu'une minauderie d'intellectuels parisiens de plus. Une mythologie de plus à mettre à l'actif de nos Pangloss de la laïcité. Mais les répercussions sont évidentes : la légitimation et la banalisation du pire. Et si le meilleur fait souvent faux bond lorsqu'on le cherche, le pire, lui arrive à coup sûr. Qu'est ce que cela, sinon une prophétie auto-réalisante ? Si je crois que l'Autre est mon ennemi, Autre qu'au demeurant j'ai moi-même façonné, je le transforme en ennemi par ma riposte menaçante. Laissons le dernier mot à un penseur dont le programme philosophique peut se résumer à ceci : « nuire à la bêtise », franc tireur de la modernité, qui jamais ne passa les menottes forgées par l'esprit, Friedrich Nietzsche : « Le christianisme nous a frustrés de la moisson de la culture antique, et, plus tard, il nous a encore frustrés de la culture islamique. La merveilleuse civilisation maure d'Espagne, au fond plus proche de nous, parlant plus à nos sens et à notre goût que Rome et la Grèce, a été foulée aux pieds - Pourquoi ? Parce qu'elle devait le jour à des instincts aristocratiques, à des instincts virils, parce qu'elle disait oui à la vie, avec en plus, les exquis raffinements de la vie maure !... ».

- Intolérance par l'Association J.I.D (Justice.Islam.Dignité), vendredi 6 février 2004

[...]

Dans un autre style, mais dans le même registre, Michel Houellebecq, écrivain français à la renommée internationale, confessait il y a quelques temps dans la revue **Lire** ces propos "élogieux" : *"Pour l'Islam, j'exprime plus que du mépris, de la haine...la religion la plus con, c'est quand même l'Islam...l'Islam est une religion dangereuse, et ce depuis son apparition. Heureusement, il est condamné..."*. Ce genre de déclarations éloquentes qui font elles-mêmes écho à d'autres propos raffinés de la même veine, publiés dans le dernier roman de Houellebecq, ont particulièrement séduit un journaliste du Figaro qui pouvait écrire de son auteur : "Il a simplement dit ce qu'il pensait de l'Islam et dans un genre qui reste parfaitement modéré." "C'était un jugement franc, libre et définitif."

Les mots se passent de commentaires.

Traduit en justice pour propos islamophobes, M. Houellebecq, tout comme Mme Fallacci, n'a pas été condamné. Les tribunaux ont estimé, d'une part, que M. Houellebecq avait le droit d'écrire ce genre de choses, au nom de la liberté d'expression. D'autre part que Mme Fallacci ne pouvait pas être condamnée tant qu'un débat n'aurait pas établi si "l'islamophobie est une opinion ou un délit". Ces décisions, pour regrettables qu'elles soient, appellent de notre part une réponse claire : la liberté des citoyens musulmans européens s'arrête là où commence l'islamophobie des autres.

#### □ Sur [www.saphir.net](http://www.saphir.net)

- UNE FATWA CONTRE HOUELLEBECQ ? par Amara Bamba, vendredi 25 Octobre 2002

Après l'affaire Rushdie, l'affaire Houellebecq. Une affaire de trop ou une crise nécessaire au respect de l'Islam par les non-musulmans ? Michel Houellebecq, qui clame haut et fort sa haine de l'Islam, est-il menacé d'une fatwa ? De Rushdie à Houellebecq, qu'est ce qui a changé ? Autant de questions et bien d'autres qui méritent d'être posées...

Il y a eu l'affaire Rushdie autour des « Versets Sataniques. Un beau livre malsain. C'était il y a déjà bien longtemps ! En ces temps là, un écrivain anglais, Salman Rushdie, avait cru bon de « fictionniser » sur la Sira. Avec un talent indéniable, il a sorti sa plume pour tenter de corrompre la vie de l'envoyé de Dieu. Sale besogne ! Naturellement, Monsieur Rushdie avait essuyé le courroux de nombreux musulmans offensés. A l'époque, des non-musulmans avaient réagi aussi. La protestation fut mondiale. L'Imam Khomeyni était encore à la tête de la République islamique d'Iran. Il était monté au créneau, Il avait lancé une fatwa. Invitant l'écrivain à retirer son offense au risque de sa vie. Les auto-proclamés défenseurs de la « liberté d'expression » s'étaient indignés. Dans les journaux et parfois dans la rue, ils avaient affronté les défenseurs du « respect d'autrui. »

Le temps a passé. L'affaire Rushdie est aux souvenirs. Les nouvelles éditions des Versets Sataniques trônent dans les bibliothèques municipales. Inoffensives. On peut se demander : tout le raffut était-il bien nécessaire ?

## L'INCITATION A LA HAINE RELIGIEUSE

Et voilà que l'on nous sert l'affaire Houellebecq. La procédure a évolué. L'expérience a porté ses fruits : « on s'adresse au tribunal pour éviter une fatwa » a déclaré Maître Jean-Marc Varaut (avocat de la Mosquée de Paris) durant le procès. Monsieur Mohammed Bechari, président de la Fédération Nationale des Musulmans de France lance des appels au monde intellectuel et politique en France pour sanctionner « ce type d'aberration. Le livre n'est pas remis en cause. Ce sont les propos de l'auteur qui causent problème. Son « ignorance de l'Islam », ses amalgames divers, son « incitation à la haine religieuse (raciale ?). Car, comme le reconnaît Maître Varaut, Monsieur Houellebecq a le droit de critiquer l'Islam, mais « pas le droit d'inciter à la haine contre l'Islam. » C'est donc sensiblement sous cet angle que quatre organisations musulmanes (la Société de Habous et des Lieux Saints de l'Islam, l'Association Rituelle de la Grande Mosquée de Lyon, La Ligue Islamique Mondiale, La Fédération Nationale des Musulmans de France) et la Ligue de Droits de l'Homme se sont constituées partie civile pour demander la condamnation des propos du romancier français.

## LA HAINE AVEUGLE CONTRE L'ISLAM

Michel Houellebecq ne cache pas sa haine contre l'Islam. Cette religion que sa mère a adoptée lui fait foncièrement peur. Inapte à comprendre le choix de sa mère, il le dénigre : « c'était le dernier moyen qu'elle avait trouvé pour emmerder le monde... ». Son ignorance et son appréhension de l'Islam deviennent ridicules quand il se réjouit du matérialisme qui sévit dans certains pays riches du monde musulman. Il y entrevoit, la cause de la défaite de l'Islam. Il souhaite cette défaite. La victoire du capitalisme sur les valeurs de l'Islam lui semble un moindre mal. Son ignorance de l'Islam surprend lorsqu'il explique que c'est au cours d'un séjour à Bangkok qu'il découvre que les musulmans n'étaient pas tous vertueux ! Il le confesse : « je ne m'y attendais pas. J'imaginai bêtement que tous les musulmans étaient de bons musulmans. » Cette naïveté, amusante de la part d'un adulte, se retrouve dans les propos niais et plats qu'il tient sur Coran. De généralisations abusives en insultes explicites, il évolue dans la droite ligne de ces gens qui vilipendent ce qui échappe à leur expérience personnelle et qui vomissent ce qui dépasse les limites de leur entendement. Certains les appellent : intellectuels.

## HOUELLEBECQ ET L'EXTREME DROITE

« Fumant comme un sapeur et buvant comme un trou », Monsieur Houellebecq est un admirateur du Maréchal Pétain. Il le préfère au Général de Gaule. Ce qui pourrait expliquer le soutien, lors de son procès, d'une dizaine de militants du Mouvement National Républicain (de M. Bruno Megret ) menés par M. Jean-Yves Le Gallou, conseiller régional d'Ile-de-France, dont les positions xénophobes sont connues.

Monsieur Houellebecq a une obsession : le sexe. C'est son filon. Son terrain de chasse littéraire. Les particules élémentaires qu'il publie en 1998 ont surpris et choqué par certaines scènes de sexe. Il déclare alors en avoir terminé avec ce sujet. Faux ! Dans Plateforme, il n'est question que de sexe. Cet homme qui fait l'apologie de la prostitution semble réduit à ce vieux thème maintes fois traité.

Ecrivant avec talent, s'exprimant avec médiocrité, M. Houellebecq converse dans un langage assez vulgaire. Les grossièretés qu'il lance entre les « heu ... heu » ou des « bof », entretiennent un nuage de mystère autour du personnage, lui conférant un profil assez attendrissant. On peut se demander s'il ne mérite pas plus de la pitié et de la compassion qu'un procès devant une cours de justice. Le procès a eu lieu. Fortement médiatisé. Pour un personnage public, cela est déjà une victoire. Au-delà du verdict ce procès en lui-même n'est-il pas un plateau de trop offert à M. Houellebecq ? Car après tout, que peut-il y perdre ?

#### AFFAIRE A SUIVRE

Ces réactions à des propos d'un provocateur reconnu éthylique, les efforts déployés par des organisations islamiques prestigieuses pour demander la condamnation d'un adversaire haineux, dénotent d'une logique nouvelle dans les modes d'actions des responsables d'organisations islamiques en France. Cela mérite toute notre attention et notre intérêt. Sauront-ils nous convaincre du bien fondé de leurs démarches avant, pendant et après ce procès ? Alors seulement l'on saura si l'affaire Houellebecq n'est pas une affaire de trop pour les musulmans de France.

#### § 2 : L'analyse

Ces trois articles témoignent de la montée en généralité « secondaire » des arguments déployés dans le prétoire par les associations musulmanes : cette notion d'islamophobie dépasse les propos tenus par M.H. tout en s'y rapportant directement. Les auteurs déplorent que les citoyens musulmans n'aient pas le droit de jouir de la même liberté que les autres citoyens, puisqu'ils sont stigmatisés en permanence. Le premier article place la relation à l'Autre comme étant le nœud de l'intolérance et du mépris, en retraçant la généalogie « historique » de cette islamophobie. En citant Frédéric Nietzsche, les auteurs font à leur tour preuve de la dénonciation de la religion catholique comme étant un dispositif frustrant, empêchant la découvertes des autres cultures. Les arguments utilisés dans les deux premiers articles sont unilatéraux, visant à souligner toute la « misère » de la religion musulmane, condamnée dans les médias, par le citoyen ordinaire, et en justice. Ce sentiment d'être condamnés de toute part, de ne pas avoir été entendus constitue évidemment la face cachée du jugement, *inhumain* pour les associations, car s'appuyant sur des principes ignorés d'elles.

Par contre, l'article de Amara Bamba replace le litige dans un contexte plus étroit, qui est donc le rapport entre un écrivain, la liberté d'expression et le respect. Elle place l'affaire

Rushdie sur le même plan que l'affaire Houellebecq, en soulignant la qualité d'écriture des deux auteurs. Par contre, pour elle, Houellebecq « écrit avec talent, mais s'exprime avec médiocrité ». Elle met en exergue son attitude à la fois naïve et provocatrice, tout en déplorant sa « haine aveugle pour l'Islam ». Mais elle n'adopte pas les mêmes arguments que Sahli dans *Libération*, car en soulignant la « petitesse » des paroles de Houellebecq dans le monde civique, elle dit : « on se demande s'il ne mérite pas plus de pitié et de compassion qu'un procès. » Pour elle donc, ne pas s'engager dans un processus de justification serait, à tout prendre, parfaitement envisageable, vu le niveau déplorable de l'accusé.

Malgré tout, en soulignant la nouveauté dans la stratégie des associations musulmanes, qui cherchent à faire valoir leurs droits, elle s'interroge sur les conséquences du jugement. « L'affaire Houellebecq, une affaire de trop pour les musulmans de France ? »

Avec le recul, et cette affaire étant jugée et les procédures en appel abandonnées, nous dirions que cette affaire n'était pas l'affaire de trop, mais une affaire de plus venant retarder une fois encore le rapprochement entre les deux grandes communautés peuplant la France.

## CONCLUSION

Nous rappelons le but principal de notre travail, qui était de suivre le fil d'une polémique et d'en rendre compte à la lumière d'une sociologie précise : celle des régimes d'action. A cet objectif premier s'est greffée la nécessité d'éclairages complémentaires : ceux de Nathalie Heinich, Jérôme Meizoz et Pierre Bourdieu.

Notre hypothèse de départ s'est vérifiée : la montée en généralité des protagonistes s'est dégagée des arguments, et nous avons vu surgir les Cités et les Mondes en jeu et en conflit dans cette affaire.

Les difficultés principales auxquelles nous nous sommes heurtée sont de deux ordres :

1. La mise en intrigue elle-même, qui se devait de rendre compte au mieux des arguments les plus souvent employés dans le chef des actants, mais aussi de respecter une cohérence chronologique à reconstruire à partir de sources hétérogènes.
2. La sociologie de Pierre Bourdieu se prêtant mal à une métaphysique, nous l'avons uniquement utilisée pour pointer les stratégies de distinction les plus évidentes, ce qui n'aurait pas été possible en ne se référant qu'aux régimes d'action.

Cette recherche a permis d'utiliser les matériaux théorique et empirique et de les faire parler à travers une dispute virulente entre deux idées du bien relativement inconciliables au sein de la cité civique : la liberté d'expression et le droit au respect des personnes. Inversement, les arguments qui apparaissaient à première vue contradictoires dans le chef de l'accusé Houellebecq se sont révélés cohérents. Nous avons montré comment les mondes médiatique et inspiré se sont rejoints dans la plupart de ses interventions, ce qui élargit les figures du compromis entre ces deux Mondes tels que décrits dans *De la justification*.

L'analyse serrée des arguments des victimes a montré que l'objet de la dénonciation se rétrécissait vers une accusation de plus en plus singulière : l'humiliation des croyants est devenue centrale, et non plus l'insulte à la religion.

Un des objectifs secondaires de notre recherche était de pointer ce qui, dans l'attitude du romancier et partant de là, dans ses romans, avaient déjà suscité les passions. Nous avons vu que l'interview seule n'était pas la cause unique de la dénonciation : les associations musulmanes ont également pointé les discours des personnages des romans, y voyant une intolérable mise en cause de leur communauté. Ce transport « illicite » de grandeur est à la fois à l'origine de la dénonciation, et en même temps ce qui fonde la non-reconnaissance, par le juge, du préjudice.

Nous avons également essayé, dans une perspective socio-politique et avec l'aide de spécialistes des relations entre les pays qui se réclament de l'Islam et l'Occident, de voir que le sentiment d'humiliation, qui a joué un rôle prépondérant dans cette affaire, trouve un écho dans les événements du 11 septembre et les guerres qui en ont résulté.

Ce fait divers, analysé dans et par ses discours, est effectivement révélateur de la vie sociale, et nous trouvons cette position chez Mohammed Arkoun : « Enfin, les méthodes d'analyse du discours permettent des dévoilements anticipateurs sur le fonctionnement des imaginaires sociaux, que n'autorise pas l'écriture narrative et descriptive, voire journalistique, qui continue de prévaloir dans une large partie de la littérature consacrée à l'islam et aux sociétés dites islamiques en général. Il me semble même que la diffusion plus large de cette littérature proche du langage du « sens commun » contrôlée par les médias, parvient à marginaliser et à étendre de nouvelles voiles sur des réalités déterminantes, lesquelles restent ainsi soustraites à la pensée critique, donc au travail d'éveil d'une conscience critique, mieux informée sur les enjeux des choix subjectifs et des engagements militants d'hier et d'aujourd'hui ». (Arkoun, Maïla, 2003 : 163).

Ceci nous ramène au titre de notre travail, « Ce qu'un roman fait à la société » : nous espérons avoir montré que cette révélation (au sens photographique du terme) ne s'inscrit pas dans un jeu de miroirs, (où le roman serait exactement le reflet de la vie sociale) mais dans un jeu dialogique fait de ruptures et de rapprochements, dans lequel le va-et-vient entre l'attente des lecteurs, le monde de l'auteur et les scandales qu'il a suscités s'inscrit dans un monde : notre monde.

Nous ne pouvions passer à côté de cette dispute sans nous y attarder : regarder et tenter de comprendre, c'était aussi le but de cette recherche ; elle nous a permis d'analyser les arguments en ne les réduisant pas à des stratégies individuelles, tout en pointant les enjeux présents et en les resituant dans le contexte général de suspicion mutuelle qui avait immédiatement suivi les attentats du 11 septembre.

Du point de vue strictement méthodologique, nous avons choisi de diversifier les sources afin d'atteindre notre but, qui était reconstituer « une histoire » au travers de témoignages. Pour cela, nous avons dû aller rechercher dans les articles de presse, les forums et les comptes rendus toutes les « paroles », justifications et commentaires désignant notre affaire. Cette hétérogénéité du matériau empirique constitue à la fois sa force et sa faiblesse : il permet une vue élargie sur les protagonistes, tout en laissant le chercheur seul face à ses choix.

Nous avons élaboré notre recherche de manière systématique, et nous en rappelons le déroulement :

1. Nous sommes partie d'une « idée de départ » assez précise, (la polémique), pour ensuite
2. Nous plonger dans les lectures théoriques préalables indiquées à notre objet ;
3. Collecter les documents et en faire une première lecture ;
4. Revenir sur les théories et construire les premiers ponts entre celles-ci et les arguments;
5. Reprendre notre matériau empirique et souligner précisément les arguments déployés ;
6. Etablir le déroulement de la polémique et le plan de travail en deux parties principales ;  
(Avant le procès et l'Accusation)
7. Etablir un dialogue « ouvert » entre la théorie et notre corpus, de manière à saisir les justifications et esquisser les formes d'imaginaire en jeu ;
8. Tirer les conclusions de ce dialogue, qui ont été :

- la mise en évidence du conflit interne au monde civique entre deux idées du bien antagonistes (la liberté d'expression versus le respect des personnes) ;
- les tensions existantes entre le monde civique, le monde inspiré et le monde médiatique (cfr. les dénonciations des transports de grandeur illicites) ;
- les situations de compromis entre le monde inspiré et de l'opinion dénoncées comme inadéquates par certaines parties mais résultant de la parfaite harmonie à l'intérieur de cette situation entre les personnes et les objets.

L'apport complémentaire des *Règles de l'art* de Pierre Bourdieu ainsi que les travaux de Nathalie Heinich et Jérôme Meizoz ont été utiles pour « libérer » les personnes de leur situation présente, et les regarder vivre dans un contexte élargi.

Ajoutons qu'un mémoire n'est pas le lieu d'une recherche complète, et notre volonté de s'appuyer sur le « personnage Houellebecq » induit une analyse plus restreinte de la manière dont les associations musulmanes se sont constituées en collectifs. Malgré cet effet, rappelons que cette constitution en collectifs n'était pas l'objet central. Nous nous sommes principalement concentrée sur les justifications, dont les principales ont été citées plus haut.

Cette conclusion serait incomplète si nous ne disions pas ce que notre travail nous a apporté : la satisfaction de l'avoir mené en ayant parcouru les différentes étapes, qui furent toutes enrichissantes. Le résultat n'est pas tout, encore faut-il en avoir saisi toutes les implications en terme de d'apprentissage de notre futur métier. Construire une recherche, même réduite, demande du temps, un travail systématique et de l'intérêt.

Nous espérons avoir partagé ce dernier avec le lecteur, et que notre analyse - à son échelle de travail d'étudiant - puisse conduire à élargir « l'espace des points de vue » méthodologiques, politiques ou, plus simplement, *humains* sur un sujet controversé mais passionnant.

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. CORPUS THEORIQUE

### □ Livres et revues

ALEXANDER Jeffrey C., 2000, *La réduction. Critique de Bourdieu*, Cerf, Paris

ARKOUN Mohammed et MAILA Joseph, 2003, *De Manhattan à Bagdad*, Desclée De Brouwer, Paris

ARKOUN Mohammed, 1994, « Le fait islamique. Vers un nouvel espace d'intelligibilité », *Confluences Méditerranée*, n°12, pp. Paris

ARKOUN Mohammed, 1989, *Ouvertures sur l'islam*, Jacques Grancher, Paris

ARMUS Seth, « The American Menace in the Houellebecq Affaire », *French Politics and Society*, Institute of the French Studies, New York University, (vol. 17, n° 2, spring 1999)

AVERROES, 2000, *L'islam et la raison*, Flammarion, Paris

BARTHES Roland, 1982, *Littérature et réalité*, le Seuil, Paris, (coll. Points)

BECKER Howard, 1999, *Propos sur l'art*, L'Harmattan, Paris, (coll. Logiques sociales)

BERTRAND Jean-Pierre, GLINOER Anthony, 2001, « La nouvelle génération face à ses réseaux », *Actes du colloque « L'analyse des réseaux »*, Liège

BOLTANSKI Luc, 1989, *L'amour et la justice comme compétences*, Métailié, Paris

BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, 1991, *De la justification, les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, (coll. Essais)

BOUDON Raymond, 1986, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Fayard, Paris, (coll. Points Essais)

BOURDIEU Pierre, 1992, *Les règles de l'art, Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, Paris

CHATEAURAYNAUD Francis, 2003, *Prospéro, Une technologie littéraire pour les sciences humaines*, CNRS Editions, Paris

DEGRYSE Lucas, 2001, « Justice, eugénisme et post-humanité », *Le Philosophoire* n°15, Paris

ENRIQUEZ Eugène, 1983, *De la horde à l'Etat*, Gallimard, Paris

FERRY Jean Marc, 1995, « Une éthique de la reconstruction », *Entre-vues*, n°26, Paris

FERRY Jean Marc, 2001, « Sur le potentiel critique des religions dans l'espace européen », Leçon d'ouverture des cours de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne

HEINICH Nathalie, 1995, *Ce que l'art fait à la sociologie*, Minit, Paris

HEINICH Nathalie, 1999, *L'épreuve de la grandeur, Prix littéraires et reconnaissance*, La découverte, Paris

HEINICH Nathalie, 2000, *Etre écrivain, Création et identité*, La découverte, Paris

JACQUEMAIN Marc, 2000, « Les Cités et les Mondes : le modèle de la justification chez Boltanski et Thévenot », *note destinée aux étudiants de licence en sociologie de l'Ulg*, Liège

JACQUEMAIN Marc, 2001, *La raison névrotique*, Éditions Labor & Espace de Libertés, Bruxelles

KUNDERA Milan, 2005, *Le rideau*, Gallimard, Paris

MAFFESOLI Michel, 1983, *La connaissance ordinaire*, Librairie des Méridiens, Paris

MEIZOZ Jérôme, 2003, « Plateforme et la justice, dans une perspective historique (procès du 19<sup>ème</sup> siècle) », *Etudes de lettres*, no.4, Lausanne

NACHI Mohamed, 1998, « Justice et injustice du Tanfil. La part du légal et du conventionnel dans la construction sociale du sens ordinaire du juste », *Droit et Société*, n°39, pp. 257-276, Paris

NACHI Mohamed, 2004, « The morality in/of compromise: some theoretical reflections » *Social science information*, vol. 43, no 2, pp. 291 – 305, Londres

TODOROV Tzvetan, 1981, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique. Suivi de : Ecrits du Cercle de Bakhtine*, Seuil, coll. Poétique, Paris

TODOROV, Tzvetan, 1995, *La vie commune. Essai d'anthropologie générale*, Seuil, Paris

WIEVIORKA Michel (dir.), 2003, *L'avenir de l'islam en France et en Europe : Les Entretiens d'Auxerre*, Balland, Paris, (coll. Sciences humaines)

#### □ Articles en ligne

BLONDEAU Cécile et SEVIN Jean-Christophe (édité par). « Entretien avec Luc Boltanski : une sociologie toujours mise à l'épreuve ». *Ethnographiques.org* [en ligne] n°5 (avril 2004). <http://www.ethnographiques.org/documents/articles/ArBoltanski.html> (consulté le 10 avril 2004).

MEIZOZ Jérôme, 2004, « "Postures" d'auteur et poétique » (*Ajar, Rousseau, Céline, Houellebecq*). [ <http://www.vox-poetica.org/meizoz.html>] en ligne le 04/09/2004

## 2. CORPUS EMPIRIQUE

### □ Les livres

HOUELLEBECQ Michel, 1991, *H.P. Lovecraft. Contre le monde, contre la vie*, Le Rocher, Paris

HOUELLEBECQ Michel, 1994, *Extension du domaine de la lutte*, Maurice Nadeau, Paris

HOUELLEBECQ Michel, 1998, *Les particules élémentaires*, Flammarion, Paris

HOUELLEBECQ Michel, 2001, *Plateforme*, Flammarion, Paris

NOGUEZ Dominique, 2003, *Houellebecq, en fait*, Fayard, Paris

### □ Consultations en ligne : sites et articles

<http://www.largeur.com> ©Gabriel Sigrist et Pierre Grosjean

<http://www.guidelecture.com> © 1997-2002 Guide de la bonne lecture. Tous droits réservés.  
DMJ mai 2005

<http://fidesjustice.free.fr> © F.Souiah/Fidès

<http://www.houellebecq.com> © Michel Houellebecq & © Michelle Levy

[http://www.lopinion.com/public/lopinion/html/fr/archives/oldarticle\\_archive.php?id=1169](http://www.lopinion.com/public/lopinion/html/fr/archives/oldarticle_archive.php?id=1169)  
(DDC 25/05/2005)

AMARA Bamba, « Une fatwa contre Houellebecq ? », in  
[[http://saphirnet.info/article\\_288.html](http://saphirnet.info/article_288.html)], en ligne le 25/10/2002

ASSOCIATION J.I.D (Justice.Islam.Dignité), « Intolérance » in  
[[http://www.oumma.com/article.php3?id\\_article=953&var\\_recherche=houellebecq](http://www.oumma.com/article.php3?id_article=953&var_recherche=houellebecq)] en ligne  
le vendredi 6 février 2004]

ES SAMRI Jamal, « L'islamophobie, la banalité du mal » in  
[[http://www.oumma.com/article.php3?id\\_article=730&var\\_recherche=houellebecq](http://www.oumma.com/article.php3?id_article=730&var_recherche=houellebecq)] en ligne  
le mardi 21 octobre 2003

REICHSTADT RUDY, *Vincent Geisser et la nouvelle islamophobie* in  
[[http://www.communautarisme.net/index.php3?action=page&id\\_art=77398](http://www.communautarisme.net/index.php3?action=page&id_art=77398), DDC  
10/02/2005]

SÉNÉCAL Didier, BERMOND Daniel, « Le phénomène Michel Houellebecq » *Écritures* n°35, in  
[[http://www.diplomatie.gouv.fr/label\\_france/FRANCE/LETTRES/houellebecq/houellebecq.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/label_france/FRANCE/LETTRES/houellebecq/houellebecq.html)]

□ Articles issus du journal *Le Monde*

ANONYME, « L'Isesco condamne les propos de Michel Houellebecq », *Le Monde*, 6 septembre 2001

ANONYME, « Grande-Bretagne : Rushdie défend Houellebecq », *Le Monde*, 4 Octobre 2002

BADRE Frédéric, « Une nouvelle tendance en littérature », *Le Monde*, 3 octobre 1998

BOURGEOIS Christian, OTCHAKOVSKI-LAURENS Paul, RUBINSTEIN Olivier  
« L'air rance de la censure », *Le Monde*, 12 septembre 2002

DHOMBRES Dominique, « Pervers polymorphe », *Le Monde*, 8 septembre 2001

NOGUEZ Dominique, « La rage de ne pas lire », *Le Monde*, 29 Octobre 1998

ROBERT DIARD Pascale, « Au procès de Michel Houellebecq pour injure à l'islam, les écrivains défendent le "droit à l'humour" », *le Monde*, 19 septembre 2002

SALLES Alain, « Des associations musulmanes veulent poursuivre en justice Michel Houellebecq », *Le Monde*, 8 Septembre 2001

SALLES Alain, « L'éditeur de Michel Houellebecq rencontre le recteur de la Mosquée de Paris », *Le Monde*, 14 septembre 2001

SALLES Alain, CHARTON Ariane, POSTEC Vanessa, « Le public se tourne vers l'écrit pour comprendre la crise », *Le Monde*, 22 Septembre 2001

SAMHARI ABDELAZIZ, « L'islam et les ignorants », Courrier des lecteurs, *Le Monde*, 2 octobre 2002

SAVIGNEAU Josyane, « Littérature et bien-pensance », *Le Monde*, 11 Novembre 1998

SAVIGNEAU Josyane, « Houellebecq et l'Occident », *le Monde*, le 31 Août 2001

SAVIGNEAU Josyane, « Les propos de Michel Houellebecq sur l'islam suscitent l'indignation », *Le Monde*, 2 Septembre 2001

SAVIGNEAU Josyane, « La plateforme des Goncourt », *Le Monde*, 5 octobre 2001

VAN RENTERGHEM Marion, « Le procès Houellebecq », *Le Monde*, 8 Novembre 1998

WEITZMANN Marc, « Houellebecq, aspects de la France », *Le Monde*, 7 septembre 2001

□ Divers, presse française et internationale

ARGAND Catherine, septembre 1998, « L'entretien – Michel Houellebecq », *Lire*, Paris, pp.28-34

ARRABAL Fernando, Hiver 2002, « Un acte du procès de Houellebecq », *L'infini* n°8, Paris

DEMONPION Denis, septembre 2002, « Mardi 17 septembre, l'écrivain Michel Houellebecq comparait devant le tribunal pour des propos vifs sur l'islam », *Le point*, Paris, n°1566, p.128

JOHNSON Scott, 10 septembre 2001, « The great provocateur », *Newsweek*, New-York, p.65

SALHI Abdel-Allah, 4 septembre 2001, « Un racisme chic et tendance », *Libération*, Paris

SENECAL Didier, septembre 2001, « L'entretien – Michel Houellebecq », *Lire*, Paris, pp.28-35

VARROD Pierre, 1998, « De la lutte des classes au marché du sexe », *Le Débat*, Gallimard, Paris n°102, pp. 182-190.

VARROD Pierre, novembre 2001, « Michel Houellebecq : Plateforme pour l'échange des misères mondiales », *Esprit*, Paris, pp. 96-117.

## TABLE

Remerciements	1
Présentation	2
Introduction	3
§ 1 : Le choix de l'objet	3
§ 2 : Questions de méthode	5
<b><u>PARTIE I : AVANT LE PROCES</u></b>	15
<b><u>Chapitre 1 : l'auteur</u></b>	16
§ 1 : Repères biographiques et récompenses littéraires	16
§ 2 : La critique artiste	19
§ 3 : La reconnaissance	20
<b><u>Chapitre 2 : les romans</u></b>	25
§ 1 : Les romans précédant <i>Plateforme</i> et leur réception	25
❑ <i>Extension du domaine de la lutte</i>	25
❑ <i>Les particules élémentaires</i>	27
§ 2 : Les racines de « l'affaire Houellebecq »	30
<b><u>Chapitre 3 : l'épreuve de la grandeur</u></b>	34
§ 1 : Un grand écrivain ?	34
§ 2 : Les avis des lecteurs	35
<b><u>Chapitre 4 : <i>Plateforme</i></u></b>	38
§ 1 : Propos d'auteur et polémique	38
§ 2 : De l'enjeu littéraire à l'enjeu moral : de l'autonomie du champ littéraire	39
§ 3 : Les avis de six lecteurs sur <i>Plateforme</i> et leur analyse	40
<b><u>Chapitre 5 : les contextes</u></b>	43
§ 1 : Le 11 septembre 2001	43
§ 2 : Le déclencheur	44
❑ L'interview au magazine <i>Lire</i>	44
❑ L'analyse	46

<b><u>PARTIE II : L'ACCUSATION</u></b>	49
<b><u>Chapitre 1 : dans les médias</u></b>	50
§ 1 : La réaction du recteur de la mosquée de Paris : l'accusation	50
§ 2 : Une opération de dévoilement ?	52
§ 3 : La réaction des éditions Flammarion	53
§ 4 : Pierre Assouline, directeur littéraire du magazine Lire	54
§ 5 : L'avis des lecteurs via un forum internet sur Largeur.com	54
§ 6 : Un journaliste concerné	59
<b><u>Chapitre 2 : dans le prétoire</u></b>	61
§ 1 : Les victimes : de quel(s) monde(s) relèvent-elles ?	61
§ 2 : Pierre Assouline	62
§ 3 : La défense de M.H.	63
§ 4 : La décision judiciaire	64
§ 5 : La position ambiguë de la ligue des droits de l'Homme	65
<b><u>Chapitre 3 : retour dans les médias</u></b>	67
§ 1 : Les réactions	67
□ Sur Oumma.com	67
• « L'Islamophobie, la banalité du mal » par Jamal Es Samri	67
• « Intolérance » par l'Association J.I.D (Justice.Islam.Dignité)	69
□ Sur www.saphir.net	69
• Une fatwa contre Houellebecq ? par Amara Bamba	69
§ 2 : L'analyse	71
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE	77
TABLE	82

